

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

en page 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1698 - 26 janvier 2001 - prix : 9F

**Attaques contre les retraites,  
blocage des salaires  
des secteurs public et privé**

**Patronat cynique  
et gouvernement  
hypocrite,  
les deux  
font la paire !**

M 6189 - 1698 - 9,00 F





# SOMMAIRE

## Leur société

- 4 - Roland Dumas en procès
  - Papon et ses multiples défenseurs
- 5 - La colère des fonctionnaires sur les salaires
  - Vaches folles et tests fous
  - Une armurerie à Corbeil-Essonnes
- 6 - Régularisation des sans-papiers
  - La hausse inégale des tarifs EDF
- 7 - SNCF: les conséquences des économies
  - RATP: investir et embaucher d'urgence

## Tribune

- 6 - Le 25 janvier, le «tous ensemble» et l'unité syndicale

## Dans le monde

- 8/9 - Congo: après la mort de Kabila
  - Sommet de Yaoundé
  - Le Maroc et les droits de l'homme
  - Portugal: élection présidentielle

## Dans les entreprises

- 10 - Transports rouennais: 37 jours de grève
  - Caisse d'Épargne - Lorraine-Nord
  - Ariospace en déficit
- 11 - Danone
- 12 - Snecma - Corbeil-Essonnes
  - Les nuisances du trafic aérien
- 13 - Groupe Peugeot-Citroën: 3% d'augmentation de salaire
  - Renault Technocentre
  - Aérospatiale
- 16 - Lever - Haubourdin
  - Serrib - Belfort
  - La Poste - Paris 08

## Il y a 80 ans

- 14 - Livourne, Janvier 1921
- ## Parlement européen
- 15 - Comment classer les questions urgentes
    - Armes à l'uranium appauvri

# PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES de soutien aux listes Lutte Ouvrière aux élections municipales avec Arlette LAGUILLER

## • POITIERS

avec Ludovic GAILLARD

**Jeudi 25 janvier à 20 h 30**

Salle Jouhaud  
Maison du Peuple  
rue Arsène-Orillard

## • AMIENS

avec Bruno PALENI

**Mercredi 31 janvier à 20 h 30**

Salle Dewailly  
Place Dewailly  
(à côté du Coliseum)

## • CHERBOURG

avec Régine MROWKA

**Jeudi 1<sup>er</sup> février à 20 heures**

Salle polyvalente  
Complexe Chantereyne

## • CHARTRES

avec Marie-José AUBERT

**Vendredi 2 février à 20 h 30**

Salle Jehan-de-Beauce  
(Mairie)

## • REIMS

avec Thomas ROSE

**Dimanche 4 février à 16 h 30**

Salle des Chatillons  
Boulevard des Phéniciens

## • ANGERS

avec Marie-Louise DUPAS et

Robert CERISIER

**Mardi 6 février à 20 h 30**

Centre de Congrès  
Boulevard Carnot



## • ORLÉANS

avec Christiane HAUCHERE

et Patrick LAMIABLE

**Mercredi 7 février à 20 heures**

Salle Eiffel - 15, rue de la Tour-Neuve

## • COMPIÈGNE

avec Jean-Marc ISKIN

**Jeudi 8 février à 20 heures**

au Centre de rencontres de la Victoire

## • LIMOGES

avec Claudine ROUSSIE

**Vendredi 9 février à 20 h 30**

Salle du temps libre  
(derrière la mairie)

## • MÉRIGNAC

avec Nelly MALATY

**Samedi 10 février à 20 h 30**

au Krakatoa  
3, avenue Victor-Hugo

## • MULHOUSE

avec Françoise RUCH

**Jeudi 15 février à 20 h 30**

Salle de la Bourse

## • CHALON-SUR-SAÔNE

avec Pascal DUFRAIGNE

**Vendredi 16 février à 20 heures**

Salle du Clos-Bourguignon

## • SAINT-NAZAIRE

avec Jean-Claude SAINT-ARROMAN

**Mercredi 21 février à 20 h 30**

Maison du Peuple de Saint-Nazaire  
Place Marceau

## • MARSEILLE

**Samedi 24 février à 15h**

Salle le Château-des-Fleurs  
16, Bd Michelet  
Métro Rd-Pt du Prado

## • GRENOBLE

avec Roland CALMEL

**Jeudi 1<sup>er</sup> mars à 18h30**

Alpexpo - tram ligne A - arrêt Alpexpo

## • PARIS

**Vendredi 2 mars à 20h 30**

Salle de la Mutualité,  
24, rue Saint-Victor à Paris (5<sup>e</sup>)  
Métro: Maubert-Mutualité

## • TOURS

avec Etienne CHERBLANC, J-Jacques PRODHOMME et Michel DEGUET

**Mardi 6 mars à 20h 30**

Salle polyvalente des Halles  
Place Gaston-Pailhou

## • LYON

avec Marie-Christine PERNIN

**Mercredi 7 mars à 20h 30**

Mairie du 6<sup>e</sup>  
Salle Victor-Hugo  
33, rue Bossuet  
(Métro Masséna)

## AUTRES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

### SAINT-BRIEUC

avec Alain Le Fol  
**Vendredi 26 janvier à 20h30**  
Centre Charner, Bât B, pte 6

### CRETEIL

avec Daniel Gendre  
**Mardi 30 janvier à 20h30**  
Maison de quartier du Port  
17, mail Salzgitter

### PANTIN

avec Armonie Bordes  
**Vendredi 2 février à 20h30**  
Maison de quartier du Haut-Pantin  
42-44, rue des Pommiers

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

**LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET**

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 06 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13600 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roty de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 395.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

## ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....  
 PRÉNOM: .....  
 ADRESSE: .....  
 CODE POSTAL et VILLE: .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE: .....  
 Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de: .....  
 Règlement:  
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.



**L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER**

Éditorial des bulletins  
d'entreprise du 8 janvier 2001

# **PATRONAT CYNIQUE ET GOUVERNEMENT HYPOCRITE :**

## **LES DEUX FONT LA PAIRE !**

■ Le grand patronat est décidément insatiable. Les grandes entreprises annoncent des bénéfices en hausse constante. La fortune des gros actionnaires double parfois en un ou deux ans. Mais cela ne lui suffit pas. Il veut amputer la retraite à soixante ans, déjà sérieusement mise à mal par Balladur, qui avait imposé quarante ans de cotisations minimum à la Sécurité sociale au lieu de 37 ans et demi (ce que Jospin n'a pas rétabli). Et pour contraindre les organisations syndicales à accepter son projet, le MEDEF, qui veut imposer 45 ans de cotisations, pour avoir une retraite complémentaire complète, a décidé de ne plus approvisionner le fonds qui gère ces retraites complémentaires pour les retraités de moins de 65 ans.

C'est-à-dire que, dès le mois d'avril, les préretraités et tous les retraités de moins de 65 ans risquent de voir leur retraite subir un abattement qui pourrait s'élever à plus de 20 %.

Or, quand ces travailleurs sont partis à la retraite, ils étaient en droit de considérer que leurs retraites étaient garanties. Revenir dessus est parfaitement scandaleux. Et tous les discours sur de prétendus problèmes démographiques n'y changeront rien.

Oui, un travailleur arrivant aujourd'hui à la retraite a une espérance de vie plus longue qu'il y a cinquante ans. Il aura un peu plus de temps pour profiter enfin de la vie. Eh bien, tant mieux ! Mais pourquoi les bénéfices des entreprises ne pourraient-ils pas servir à financer ces retraites ?

Car il ne s'agit même pas d'amener tous les travailleurs âgés à travailler plus longtemps. Dans un pays qui compte encore officiellement plus de deux millions de chômeurs, quelque sept cent mille préretraités, le seul objectif de ces mesures est d'appauvrir un peu plus les travailleurs en fin d'activité pour enrichir encore plus les actionnaires.

Les patrons, leurs cadres supérieurs, partiront eux à la retraite avec des revenus de plusieurs dizaines de milliers de francs par mois en plus de leur fortune. Et ils osent, pour engranger encore plus de profits, s'en prendre aux modestes retraites des salariés sur le travail desquels ils ont accumulé ces richesses ?

Quant au gouvernement, qui pourrait parfaitement légiférer à ce sujet s'il le voulait et imposer au patronat de ravalier son projet, il se tait, faisant mine de considérer que ce problème ne le concerne pas.

Le ministre de la Fonction publique, Sapin, d'accord en cela avec le vice-président du MEDEF, Kessler, a trouvé « étrange » que des syndicats de la fonction publique appellent à manifester le 25 janvier avec les travailleurs du privé, comme si les intérêts des travailleurs du privé et du public n'étaient pas liés. Car il ne s'agit pas seulement du problème des retraites du secteur privé. Il ne s'agit pas seulement d'un problème qui n'intéresserait que les travailleurs qui vont partir

à la retraite dans les années qui viennent. Il s'agit d'une nouvelle offensive, menée par le patronat et le gouvernement à son service, pour réduire une fois de plus le niveau de vie des travailleurs. Ce sont les mêmes patrons, le même gouvernement, qui prônent la « modération salariale » et qui remettent en cause le système de retraite.

Puisque dans deux mois nous serons invités à nous prononcer sur le choix des équipes municipales, profitons donc de l'occasion pour exiger des candidats qui brigueront nos suffrages, qu'ils prennent clairement position sur ce problème des retraites.

Et en attendant, faisons tout pour que la journée du 25 janvier soit un succès, pour qu'elle soit la première étape d'une riposte d'ensemble de la classe ouvrière et qu'elle montre au patronat et au gouvernement qu'à trop tirer sur la ficelle... ils pourraient bien se casser la gueule.

Arlette LAGUILLER

**La prochaine réunion du  
CERCLE LÉON TROTSKY**

aura pour thème :

**DÉMOCRATIE,  
DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE,  
DÉMOCRATIE COMMUNALE**

**Vendredi 26 janvier  
à 20 h 30**

Salle de la Mutualité,  
24, rue Saint-Victor à Paris (5<sup>e</sup>)  
Métro: Maubert-Mutualité  
Participation aux frais : 20 F



Roland Dumas en procès

# LA CORRUPTION DISCRÈTE DE LA BOURGEOISIE



Gamma - Benainous

**Roland Dumas lors de l'ouverture du Conseil constitutionnel en 1995. Propre (et cher!) sur lui. Rien dans les mains, tout sous la table...**

reçu 64,5 millions de francs d'Elf entre 1989 et 1993. Mais il semble démontré également, pour les magistrats enquêteurs, que le ministre a favorisé l'embauche de celle-ci par Elf et que celui-ci a reçu en échange des cadeaux du pétrolier par son intermédiaire.

De cette affaire, on a surtout retenu que Christine Deviers-Joncour pouvait offrir une paire de bottines à 11 000 F à son amant Roland Dumas avec les cartes de crédit de la société Elf, à qui elle servait d'intermédiaire pour la transmission de pots-de-vin.

Le groupe pétrolier lui aurait ainsi offert, outre les fameuses bottines de chez Berlutti, des oeuvres d'art (notamment des statuettes estimées à 250 000 francs, mais également un collage d'Edouard Pignon), de multiples dîners dans des restaurants de luxe et, surtout, l'appartement de 320 m2 dont le ministre disposait rue de Lille, payé par Christine Deviers-Joncour 17 millions de francs, à partir d'un compte suisse alimenté par Elf.

L'ancien ministre a essayé de faire rentrer dans le cadre de

cette affaire qui l'implique celle de la vente de frégates par Thomson à Taiwan, où il pensait pouvoir apparaître sous un meilleur jour, mais cette proposition n'a pas été acceptée par le tribunal.

Autre coup dur, certains de ses pairs, Michel Rocard et Michel Charasse qui auraient dû témoigner en sa faveur, ont fait savoir, comme la loi le leur permet, qu'ils ne viendront pas. Le proche de Mitterrand comme son adversaire au sein du Parti Socialiste se retrouvent pour une fois unis... dans la dérobade.

La seule bonne nouvelle de la première journée de procès pour l'ancien président du Conseil constitutionnel a été que son ex-maîtresse ait servi une nouvelle version de l'histoire et chargé un absent qui ne peut manquer d'avoir tous les torts : elle prétend maintenant que c'est Sirven et non pas Dumas qui l'aurait fait entrer chez Elf. Pas avare de versions de cette affaire, elle a déjà vendu deux livres divergents sur le sujet et en prépare un troisième. Maintenant que les largesses d'Elf se sont éloignées, il faut bien vivre...

On peut retenir de cette affaire qu'outre l'incommensurable vénalité du monde des affaires et de la politique, elle a montré qu'une grande entrepri-

se capitaliste peut sans vergogne déboursier sans compter des dizaines de millions, voire des milliards, pour décrocher un contrat (ici, cela concerne aussi bien Elf que Thomson qui a dépensé plus de trois milliards de francs de commission dans l'affaire des frégates) et prétendre ne pas disposer d'argent pour augmenter les salaires de son personnel.

Et, puisqu'une compagnie pétrolière est sur la sellette, il faut garder à l'esprit que ces compagnies qui versent des pots-de-vin à la louche sont les mêmes qui rognent sur les coûts en faisant appel aux services de bateaux pourris, au risque de polluer gravement les mers et les littoraux.

Une utilisation aussi aberrante des biens sociaux, c'est-à-dire un tel mépris pour la richesse produite par les salariés comme pour l'intérêt collectif justifie tout à fait la seule mesure utile à prendre à leur endroit : les exproprier. Cela serait bien plus utile à la collectivité que d'envoyer une poignée de corrompus de luxe séjourner dans une prison dorée. Et cela si, d'ici la fin du procès, on ne leur trouve pas des circonstances atténuantes.

Jacques FONTENOY

Depuis lundi 22 janvier comparaissent l'ancien président du Conseil constitutionnel Roland Dumas, avocat et ex-ministre de Mitterrand, son ancienne maîtresse Christine Deviers-Joncour, l'ex-PDG d'Elf-Aquitaine Le Floch-Prigent et André Tarallo, qui fut PDG d'Elf-Gabon. La justice entend éclaircir la responsabilité des uns et des autres dans le système de corruption qui accompagnait les opérations commerciales du groupe pétrolier. Un grand absent côté Elf : le maître d'oeuvre du système, Alfred Sirven, dont la trace se perd aux Philippines. Sa fuite constitue une forme d'aveu.

Roland Dumas devra donc répondre des charges de complicité et recel d'abus de biens sociaux. Il risque au maximum

une peine de cinq ans de prison et une amende de 2,5 millions de francs. L'enquête de la justice a établi que sa maîtresse avait

## — PAPON ET SES MULTIPLES DÉFENSEURS —

**Maurice Papon sortira-t-il de la Santé, où il purge une peine de dix ans d'emprisonnement ? Condamné, en 1998, pour complicité de crime contre l'humanité, il avait, en tant que secrétaire général de la préfecture de Bordeaux durant la Seconde Guerre mondiale, organisé la déportation de 1690 Juifs.**

Chirac a déjà refusé deux fois la grâce de Papon demandée pour raisons médicales par son avocat. Celui-ci s'adresse maintenant aux instances européennes en invoquant les « traitements inhumains et dégradants », contraires aux droits de l'Homme, que subirait son client du fait de son emprisonnement à 91 ans. Le tout appuyé sur une campagne d'articles et tribunes dans la presse, et relayé par des hommes politiques, tel Barre, ancien Premier ministre de Giscard d'Estaing ayant eu Papon sous ses ordres comme ministre du Budget.

Certains ont paru surpris que Robert Badinter s'y associe : coup sur coup, cet ex-ministre de la Justice de Mitterrand a publié des tribunes favorables à la libération de Papon. Car Badinter a une réputation d'humaniste ayant combattu la peine de mort et il écrit qu'étant d'origine juive, s'il avait habité Bordeaux durant la guerre, il n'a aucun doute sur le sort que Papon lui aurait fait subir. Mais, dit-il, « il y a un moment où l'humanité doit prévaloir sur le crime » et Papon est, selon lui, trop âgé pour rester en prison.

Mais ceux qui font valoir l'argument de l'âge pour qu'on libère Papon n'agissent pas de même pour d'autres emprisonnés, tout aussi vieux que lui — car il y en a — et qui ne sont sans doute pas derrière les barreaux, eux, pour avoir envoyé à la mort des vieillards, enfants et adultes par wagons entiers. Et eux n'ont même pas de cellule individuelle, comme Papon, ni certains avantages que lui procurent sa fortune et ses rela-

tions. A commencer par celui d'avoir des défenseurs capables de se faire entendre.

Car la compassion affichée pour Papon par Badinter et Barre n'est pas seulement affaire d'« humanité ». Il s'y mêle aussi, sinon surtout, le fait d'appartenir à un même monde, celui des hauts fonctionnaires et autres « grands serviteurs de l'Etat ». Avec le sentiment d'avoir bien des choses en commun, plus fortes que leurs divergences politiques ou éventuellement le dégoût des uns pour la personnalité des autres.

Dans sa tribune libre parue dans *Le Monde* du 23 janvier, Badinter a rappelé que Papon n'a pas fait que déporter des Juifs sous Vichy, qu'il a été aussi préfet de police à Paris sous de Gaulle durant la guerre d'Algérie, et à ce titre chef de ceux qui massacrèrent des centaines de manifestants algériens en octobre 1961, sans jamais qu'il soit poursuivi et encore moins condamné pour cela. Au contraire, cela semble lui

avoir acquis une certaine considération dans son monde puisque Giscard le prit ensuite comme ministre, avant qu'il aille pantoufler à la tête de grosses sociétés.

C'est cette solidarité viscérale de la classe dirigeante et des membres de son haut appareil d'Etat qui a permis à Papon d'échapper plus d'un demi-siècle à ce que l'on appelle la justice. Et d'avoir failli ne jamais être jugé, son instruction ayant duré... 16 ans, une fois les faits portés sur la place publique !

C'est cela qui explique que la plupart des hauts fonctionnaires de Vichy, comme après eux ceux des divers gouvernements français de la guerre d'Algérie, n'ont jamais été inquiétés ni condamnés.

Voilà pourquoi Touvier (chef de la milice lyonnaise) a si longtemps échappé aux poursuites avec l'aide active, entre autres, de l'Eglise. Ou pourquoi Bousquet, patron de la police de Vichy, et son adjoint Leguay, responsables de la déportation de 16 000 Juifs

lors de la rafle du Vel'd'Hiv', ont ensuite pu bénéficier de protections durables jusqu'au niveau de la présidence de la République et pourquoi, là encore, l'instruction de leur procès a traîné dix ans. Cela pour ne rien dire des généraux et officiers tortionnaires durant la guerre d'Algérie, ni des hommes politiques — dont un certain Mitterrand — qui les ont couverts après les avoir dirigés.

Que le vieillard Papon sorte ou pas de prison, le plus révoltant n'est finalement pas là. Mais dans le fait qu'il ait failli n'être jamais inquiété grâce à d'innombrables complicités de toutes sortes et à tous les niveaux de la machinerie de l'Etat et des hommes qui la composent. Cette solidarité, d'abord sociale car elle est celle de gens au service d'une même classe, la bourgeoisie, c'est ce qu'expriment les Barre et Badinter. Et cela, quelles que soient les considérations dont ils l'enrobent.

Pierre LAFFITTE



# Les salaires de la Fonction publique

## LA COLÈRE DES FONCTIONNAIRES FACE AUX PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES

Lors des négociations sur les salaires dans la Fonction publique, rompues le 17 janvier, Sapin a fait au nom du gouvernement des propositions dérisoires. Pour décembre et solde de l'année 2000, il a lâché 0,5% d'augmentation. Et il voudrait que les 5,4 millions de salariés et 4 millions de retraités de l'Etat ou assimilés s'en contentent, alors que l'an passé l'inflation a été officiellement trois fois supérieure!

Tous les syndicats de fonctionnaires, même les plus timorés dans les

revendications, ont refusé de signer cet accord et les sept fédérations (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU et UNSA) appellent à la grève pour le mardi 30 janvier. Sur la lancée, cinq d'entre elles ont également décidé de se joindre à la journée de grève sur les retraites déjà programmée pour le jeudi 25.

De son côté, Sapin menace « si le blocage persistait » de prendre « des mesures unilatérales ».

Le gouvernement, qui met en avant la reprise

économique et la croissance des recettes de l'Etat, sait bien que ses propositions sont dérisoires et provocantes. D'autant que cela fait des années et des années que les salaires prennent du retard, dans la Fonction publique comme dans le privé, et l'on trouve parmi les fonctionnaires, des postiers à l'Education nationale et en général au « petit personnel » de l'Etat, de très bas salaires. Un exemple, pour les agents d'entretien dans l'Education nationale (personnel ATOS), les

payes, toutes primes comprises, s'échelonnent de 6 100 F à 6 600 F selon l'ancienneté. Après cela, le tandem Jospin-Sapin voudrait faire passer les fonctionnaires pour des privilégiés trop gourmands en matière de salaire!

En fait, en refusant d'améliorer le salaire des agents de l'Etat à quelques semaines des élections municipales, le gouvernement veut faire une démonstration. Comme l'a expliqué Sapin: « Il n'y a pas de clients du gouvernement de gauche, il y a

des Français, tous les Français, les fonctionnaires comme les autres ». Il veut surtout montrer aux patrons qu'il traite les fonctionnaires de l'Etat comme les patrons du privé agissent avec leurs salariés.

Les salariés de la Fonction publique lui ont déjà répondu en faisant de la journée d'action du 18 janvier un succès. C'est cette colère qui doit croître et s'exprimer à l'occasion des différentes journées de grève.

M. R.

### SAMU social

## SOURIRE JAUNE, RÉALITÉ NOIRE

Créé en 1996, tant la situation des exclus devenait catastrophique et, sans doute, trop visible pour que les autorités puissent continuer à faire semblant de ne pas la voir, le SAMU social vient de dresser un petit bilan de son activité.

A Paris, en 2000, 29 000 personnes ont fait appel à lui pour trouver un toit ne serait-ce que pour une nuit. Un chiffre en progression régulière, puisque cet organisme n'avait reçu « que » 27 500 appels en 1999, plus déjà que les 23 444 appels de 1998.

Cette fois, c'est le SAMU social qui le dit. Mais cela aurait tout aussi bien pu être les Restos du Coeur, le Secours populaire, le Secours catholique et d'autres organisations se préoccupant d'aide aux exclus. Car, année après année, les uns et les autres constatent la même chose: une progression de la misère et de l'exclusion dans la société.

Et c'est cela la réalité, même si la presse s'en fait moins l'écho que, par exemple, des propos d'un Jospin, qui affirmait sans honte lors de la récente cérémonie des vœux du Premier ministre, que la population aurait retrouvé le sourire du fait de la baisse des chiffres du chômage...

### À la suite de la vache folle

## LE SCANDALE DES TESTS FOUS

Lors de la réunion organisée par Glavany, ministre de l'Agriculture, et François Patriat, ministre de la consommation et des PME, il y avait presque tout le monde. Tous les professionnels de la filière bovine étaient là: industriels de l'abattage, de la transformation, représentants de la boucherie, de la grande distribution, etc.

Les seuls absents, qui n'avaient pas été invités, étaient les représentants... des associations de consommateurs. Sans doute, les autorités ont-elles estimé que ces derniers n'étaient pas concernés... C'est pourtant lors de cette réunion qu'il fut décidé que les consommateurs allaient payer les 4/5<sup>e</sup> des prix des tests de dépistage (le 1/5<sup>e</sup> restant étant pris en charge par « l'Europe »).

Pour des ministres d'un gouvernement qui se réclame si volontiers du dialogue, du consensus, de l'ouverture, etc. voilà une remarquable leçon de politique. Dehors les consommateurs! Ils n'auront qu'à faire ce qu'on leur demande: payer un à deux francs de plus par kilo de viande bovine.

Mais ces un à deux francs, c'est si peu de chose, entend-on dire par les représentants de la filière bovine! Mais si c'est vraiment peu de chose, pourquoi ne payent-ils pas eux-mêmes ces tests? Et pourquoi le gouvernement persiste-t-il à ne pas réclamer un sou aux fabricants et importateurs de farines animales, qui sont les principaux responsables de l'épidémie? Exactement comme pour TotalFinaElf qu'il n'a pas voulu faire payer après la catastrophe de l'Erika.

Mais cette affaire n'est encore pas le dernier des scandales, car ça continue!

Ainsi les laboratoires qui ne sont pas équipés pour traiter 50 000 tests par semaine, n'y arrivent pas, et les abattoirs risquent d'être bloqués. D'où l'idée lumineuse qui a germé dans les cerveaux de la filière humaine de cette industrie: faire faire les tests par les abatteurs eux-mêmes!

Et voilà donc ce qui vient d'être décidé: les abattoirs recevront le droit d'effectuer eux-mêmes les

contrôles, dans les labos des abattoirs existants ou à construire.

Quelle garantie y aura-t-il alors de la validité des tests (qui eux-mêmes rappelons-le ne sont de toute manière pas très fiables)? Eh bien, on nous dit que ces labos seront placés sous la tutelle des labos départementaux officiels, et qu'au moins... *une fois par an* (!) ils devront se soumettre à des tests croisés avec ces derniers.

Si c'est avec ce genre de mesures que les professionnels de

l'agroalimentaire s'imaginent rassurer les consommateurs, ils rêvent. A moins qu'ils ne comptent sur une campagne de black-out et de désinformation de la part du gouvernement. Mais cela ne suffit pas toujours... on l'a vu récemment.

En tout cas, ce qui est clair, c'est que le gouvernement se moque des consommateurs, des tests, de la santé, et qu'il n'a qu'un souci en tête, sauver les industriels de l'agroalimentaire et ne rien leur faire payer.

André VICTOR

### Corbeil-Essonnes

## UNE ARMURERIE EN LIGNE DE MIRE

Le 12 janvier dernier, l'ouverture de la plus grande surface en France consacrée à la chasse, à Corbeil-Essonnes, a soulevé l'indignation des élus de l'opposition à Serge Dassault, le maire, mais aussi d'associations de quartiers qui ont tenu à manifester à cette occasion.

Ce grand magasin, qui vend du matériel de randonnée et de pêche, vend aussi des armes et cela à 800 mètres de la grande cité de 10 000 habitants des Tarterêts, une cité réputée « sensible » notamment à cause des affrontements entre bandes qui ont abouti à la mort à coups de fusil d'un jeune de 14 ans en novembre

dernier à Courcouronnes, une banlieue voisine.

Dans ce contexte particulier, l'ouverture de l'armurerie a choqué. Mais le plus choquant, ce n'est pas le magasin lui-même qui par sa seule présence augmenterait automatiquement le climat d'insécurité, ce qui est discutable. Le magasin particulièrement bien protégé, interdit aux mineurs et installé du côté opposé de la Nationale 7 par rapport à la cité ne vise guère de clients potentiels dans cette cité-dortoir de la banlieue parisienne mais principalement la riche clientèle qui passe par là pour se rendre dans ses chasses en

Sologne! C'est sur l'opportunité d'un tel magasin que les habitants des Tarterêts sont en droit de s'interroger. Car eux auraient plutôt besoin d'une grande surface d'alimentation, d'un tabac ou d'un coiffeur, autant de commerces qui font désormais défaut dans le quartier.

Et voilà qu'ils ne voient s'ouvrir pour le moment, à grands renforts de publicité, qu'un magasin qui fait surtout la chasse aux amateurs fortunés de gros gibier sur la route des week-ends! Douteux résultat de la sacro-sainte liberté du commerce...

Claire LACOMBE



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# LE 25 JANVIER, LE TOUS ENSEMBLE ET L'UNITÉ SYNDICALE

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'en ce moment le patronat est un vigoureux partisan de la lutte des classes. Au nom de la « refondation sociale », il conduit une attaque en règle, méthodique, contre les travailleurs. Le MEDEF a commencé avec le PARE (le prétendu plan d'aide au retour à l'emploi) qui va permettre d'imposer aux chômeurs n'importe quel travail sous-payé. Il s'en prend aujourd'hui aux retraités, en annonçant de manière provocante et brutale son intention de faire passer les salariés de 40 à 45 années de cotisation pour une retraite à taux plein. Il utilise le chantage, en proposant que les patrons cessent de payer les contributions à l'ASF (Association pour la structure financière qui assure une partie du financement des retraites complémentaires du privé). Et dans une dernière fanfaronnade, il affirme que « si les organisations syndicales ne veulent pas admettre le principe de l'allongement de la durée de cotisation ou du relèvement de l'âge de départ à la retraite, il est inutile de venir nous voir » !

Le gouvernement joue les neutres prétendant bienveillants pour les intérêts des travailleurs. Il avait déjà fait le coup avec le PARE pour finir par accepter une mesure qui s'en prend gravement à tous les travailleurs privés d'emploi. La stratégie est simple : le MEDEF montre des exigences exorbitantes, comme cela le gouvernement de « gauche plurielle » peut prétendre au final l'avoir fait reculer alors que la situation sociale continue à se dégrader.

Ces grosses ficelles ne dupent que ceux qui veulent bien y croire. Le gouvernement a mis en place les 35 heures, permettant la flexibilité et le blocage des salaires. Il refuse d'augmenter le salaire minimum, d'où d'hypocrites mesures sur la CSG et le crédit d'impôt. Avec ses propres salariés, dans la fonction publique, l'Etat-patron ne veut rien lâcher sur les salaires. Et il aimerait bien, comme Fabius l'a annoncé, augmenter la durée de cotisation aussi pour les fonctionnaires, même s'il y va sur la pointe des pieds : c'est ce qui avait mis le feu aux poudres en 1995.

## Le front syndical n'est pas l'unité des travailleurs

Sur le problème des retraites les confédérations syndicales appellent à une journée d'action commune le 25 janvier. Un progrès : elles ne l'avaient fait ni pour les lois Aubry, au moment où chaque secteur se bagarrait localement dans son coin, ni sur le PARE ! La pression de la base se ferait-elle plus forte ? Les retraites sauce MEDEF ont suscité une grande émotion dans les entreprises. Les salaires donnent lieu à une série de luttes. Les nouveaux plans de suppression d'emplois, Danone, Usinor, Bull et d'autres, suscitent une indignation générale.

Le numéro 13 (janvier-février) de *Convergences révolutionnaires* est paru. Au sommaire un dossier sur « la vache folle et les dérives de l'agriculture capitaliste », des articles sur le travail de nuit des femmes, le service public d'accueil de la petite enfance, la Corse, l'offensive de Poutine contre les travailleurs russes, la grève à l'imprimerie nationale, les 35 heures dans le trust Axa.

Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction.  
Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Lydie GRIMAL

Pourtant les manœuvres sur la route qui mène à une riposte de l'ensemble des travailleurs continuent. Après l'échec des négociations avec leur ministre et le succès des manifestations du 18, on pouvait s'attendre, et de nombreux travailleurs du public s'attendaient, à ce que les fédérations syndicales profitent du 25 pour en faire le prochain point fort de la mobilisation. Certaines, la FSU, FO, ont évoqué cette possibilité. Mais voilà, d'autres, la CFDT, l'UNSA, ont mis leur veto. Et les premières se sont inclinées, se contentant d'appeler à manifester le 25 mais à faire grève... le 30. Vraiment, la bonne méthode pour aider au succès des manifs...

Prétexe pour la CFDT : les problèmes des salaires des fonctionnaires et des retraités du privé n'ont rien à voir. Comme si la retraite n'était pas une forme de salaire différé. Comme si quand les salaires sont gelés les retraites n'en pâtissent pas. Comme si le public ne savait pas que si les plans du MEDEF passent, ses retraites en subiront le contrecoup. Comme si surtout à une offensive globale il ne fallait pas opposer une contre-offensive globale.

Prétexe pour les fédérations qui se sont inclinées devant le diktat de la CFDT : ne pas rompre le front syndical. Mais qui a donc rompu non seulement le front syndical mais l'unité des travailleurs entre ceux qui se joignent au 25 avec le privé et ceux qui proposent au public une journée rien qu'à eux le 30 ? Y avait-il meilleure occasion pour obtenir l'assentiment de la majorité des travailleurs du public que d'opposer au diktat des briseurs de l'unité, la volonté de ceux qui sont pour le tous ensemble ?

En fait la plupart des directions syndicales ne veulent surtout pas s'en prendre au gouvernement. La CFDT dit ouvertement que défilier tous ensemble le 25 reviendrait à « tendre une perche au MEDEF en portant la responsabilité du problème des retraites sur le gouvernement ». Elle exauce ainsi les vœux du ministre qui exprime la même crainte qu'on prenne le gouvernement pour cible. Aussitôt dit, aussitôt fait... tout le monde s'aligne.

En dépit des hésitations ou des manœuvres syndicales le 25 reste une occasion pour les travailleurs de mesurer leur force et de regonfler leur moral, qu'il faut saisir. Tout le monde discute des salaires, des retraites, de la peur du chômage. Il y a du répondant. Quand on parle de croissance, il y a des travailleurs qui réclament leur dû : les grèves de plus en plus nombreuses pour les salaires, entre autres à la Caisse d'épargne ou chez les tramistes de Rouen, en ont témoigné. L'annonce des licenciements à Danone rappelle que la rapacité des patrons va toujours plus loin.

Dans cette situation la riposte des travailleurs est indispensable et possible, tous ensemble, public et privé, pour reprendre la lutte des classes, mais dans l'autre sens cette fois. Mais pour cela il est bien sûr qu'une seule journée ne suffira pas et qu'il faudra lui donner une suite.

## Leur société

# RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS !

L'actuel ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, tout comme son prédécesseur Jean Pierre Chevènement opposent une fin de non recevoir à la demande de régularisation de plus de 63 000 immigrés que les lois sur l'immigration des gouvernements de droite et de gauche successifs ont transformés en sans-papiers. La plupart de ces sans-papiers vivent là depuis des années, ils ont rempli des dossiers. Mais peu importe aux dirigeants socialistes : ils les condamnent à vivre dans la clandestinité et la précarité.

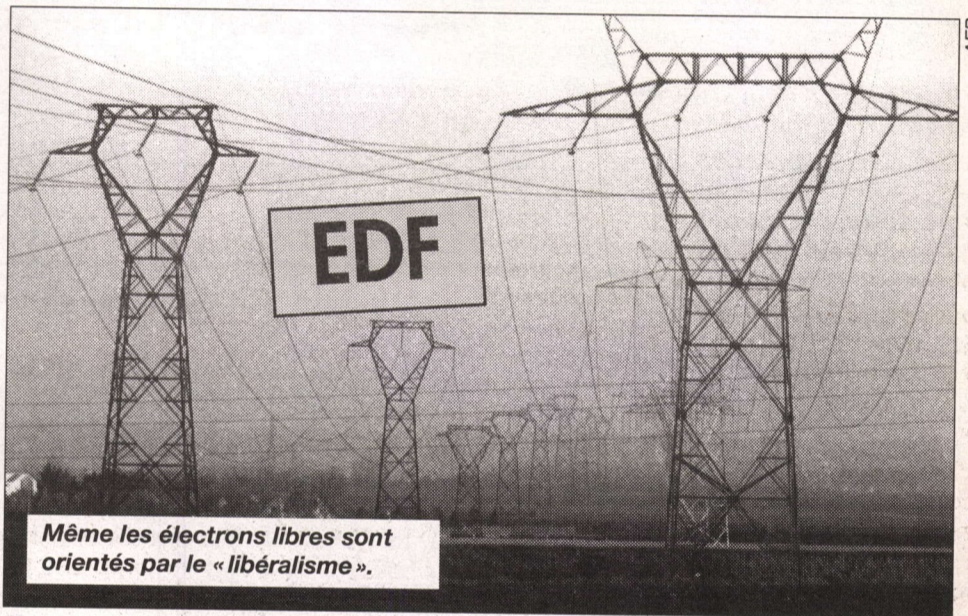
On se souvient comment en 1997, quand Jospin était dans l'opposition, il avait promis aux sans-papiers de régulariser leur situation. Mais ce fut une promesse non tenue qui en réalité a contribué à aggraver la situation des sans-papiers déboutés puisqu'ils ont

confié à l'administration des renseignements qui les rendent vulnérables. Et le comble est que non seulement les sans-papiers vivent dans la menace d'arrestations, de procès, de détentions dans des centres ignobles et d'expulsions, mais que désormais une loi pénalise la solidarité.

Tout cela est inacceptable.

**C'est pourquoi LUTTE OUVRIÈRE appelle à participer aux manifestations qui se dérouleront le 27 janvier dans différentes villes, et en particulier à la manifestation nationale organisée à Paris par la Coordination Nationale des Sans-Papiers.**

**LE 27 JANVIER A 14 HEURES,  
PLACE DE LA REPUBLIQUE**



## LES PETITS PAYERONT ENCORE PLUS POUR LES GROS

EDF va conclure avec l'Etat un contrat – comme cela se fait régulièrement – portant notamment sur les tarifs. Ceux-ci, depuis plus de dix ans, baissent très légèrement chaque année. A partir de maintenant les tarifs seront maintenus, et même très légèrement augmentés.

Toute cette évolution s'explique aisément. Pendant longtemps EDF s'est énormément endettée (de l'ordre de 200 milliards de francs) pour construire les centrales nucléaires. Les intérêts de cette dette étaient considérables, d'où des tarifs élevés.

Puis il s'est produit un retournement de conjoncture : la crise et avec elle la surproduction d'électricité. EDF a donc cessé d'installer de nouvelles centrales, et elle vend l'électricité en trop aux pays voisins. Et peu à peu l'entreprise nationale se désendette : on n'est plus qu'à environ 100 milliards de dettes. Du coup les charges financières baissent et les clients en ont profité un petit peu grâce à un léger allègement de leurs factures. Pourquoi cela ne continuerait-il pas, au

moins jusqu'à la disparition complète de l'endettement ?

Eh bien, c'est qu'entre temps est intervenu l'ouverture du marché à l'échelle de l'Europe, pour les plus gros clients dans un premier temps. Afin de conserver sa clientèle d'industriels, et même pour l'élargir, EDF lui fait des cadeaux tarifaires. On parle de 15% de baisse en moyenne, mais les gros contrats sont (officiellement) confidentiels.

En tout cas, dans cette affaire, tout se passe comme si les petits clients, les ménages, voyaient leurs tarifs maintenus ou augmentés pour que ceux des gros puissent être diminués. En clair les plus pauvres payent pour les plus riches. A vrai dire c'était déjà le cas à EDF, mais cela sera encore accentué.

Il est vrai que pour un Etat qui verse journalièrement d'énormes subventions au patronat, par les canaux les plus divers (impôts, conseils généraux et régionaux, etc.) il n'y a là rien que de très ordinaire.

A. V.



## SNCF - Gare du Nord - Paris

Trains en retard ou supprimés, galère quotidienne des voyageurs et des cheminots

# LES CONSÉQUENCES DES ÉCONOMIES DE LA DIRECTION

La régularité des trains de grandes lignes et des trains de banlieue, notamment en région parisienne est catastrophique. Même Gallois, le président de la SNCF, a dû l'admettre. Combien de trains en retard, supprimés, ou qui restent à quai pour cause « d'incident d'exploitation » comme le disent les annonces laconiques de la SNCF ? Combien d'usagers soudain bloqués dans un train, pris au piège entre deux gares parce que la caténaire a été arrachée, qu'un arbre est tombé sur la voie, etc. A la Gare du Nord à Paris, par exemple, usagers et cheminots souffrent de cette dégradation, les uns parce qu'ils prennent le train tous les jours, les autres parce qu'ils sont au premier rang des critiques et qu'ils sont aussi usagers du train.

Certes, il y a des incidents imprévisibles et indépendants de la volonté de la SNCF, comme par exemple lorsqu'il y a des accidents de personnes sur les voies. Mais la plupart du temps, ce qui est en cause est un manque de moyens, de matériel et d'effectifs.

### LE MANQUE DE MATÉRIEL ROULANT

La pénurie de locomotives et de rames est un mal chronique car, pendant des années, la SNCF a très peu renouvelé son parc. La hausse du trafic n'a fait qu'amplifier le désastre. Bon nombre de trains restent à quai faute de machine disponible. Bien souvent des trains partent en retard car on finit de réparer la locomotive à l'atelier de la Chapelle et qu'il n'y a pas de remplaçante. Ou bien les voyageurs peuvent être témoins d'étranges manœuvres : il faut ressortir tout un train de la gare pour récupérer sa locomotive coincée contre le butoir et qui doit servir à un autre train. Par exemple, le 14 janvier, il a fallu attendre le départ du train de 16h52 pour récupérer une locomotive et assurer le train qui était

prévu à 16h37, un quart d'heure plus tôt ! Trente-quatre minutes de retard faute de locomotive ! On peut imaginer la tâche des agents d'accueil chargés d'expliquer cet « incident d'exploitation » !

Sur la ligne Paris-Creil, les rames deux étages plutôt récentes ont été dotées de locomotives vétustes et qui n'étaient pas destinées à la banlieue, où les arrêts sont fréquents, mais aux grandes lignes, cela influe sur leur comportement. De plus, ces rames sont dites « rames-bloc », ce qui signifie qu'en cas de défaillance d'une voiture, on ne change pas cette voiture mais on réforme toute la rame comme pour les TGV. Parfait, mais comme il n'y a pas de rames de réserve, une voiture abîmée, c'est un train de supprimé !

Les retards et suppressions de trains sont si fréquents sur cette ligne Paris-Creil, que les usagers, pour revenir le soir, ont pris l'habitude de monter dans un direct et se regroupent autour du contrôleur pour qu'il exige du Poste de commandement un arrêt forcé à Creil.

### LE MANQUE D'EFFECTIFS

Outre les problèmes de matériel, les suppressions d'effectifs font aussi des ravages sur la régularité. Par exemple, il y a de moins en moins de personnel pour graisser les aiguilles. Les « parcours », c'est-à-dire les zones d'action que doivent couvrir les agents chargés de leur entretien, n'ont cessé d'augmenter. Résultat, bien souvent, au lieu d'être graissées chaque semaine, certaines aiguilles peuvent attendre un mois. Quand l'une d'entre elles refuse de tourner, c'est alors un signal qui reste au rouge et la circulation qui est arrêtée. Il faut alors dépêcher un agent sur place (s'il y en a de disponible) : au minimum, c'est 20 à 40 minutes de retard garanti.

Il en est de même pour les équipes chargées des caténaires, des signaux, armoires électriques, etc. : partout les « zones d'actions », les « parcours » ont été agrandis au fur et à mesure des suppressions de postes. Bien souvent, des installations ne sont visitées que lorsqu'elles tombent en panne.

Autre exemple, quand un arbre tombe sur une voie, la SNCF prétend n'y être pour rien. Mais les

tournées de voies qui permettaient de constater les dangers possibles et d'élaguer préventivement la végétation le long des voies ont été souvent espacées et même supprimées faute d'effectifs.

Ce manque d'effectifs se retrouve partout dans toutes les filières. On supprime des formations aux conducteurs et aux contrôleurs parce qu'on ne peut pas les dégager, on a trop besoin d'eux. Du coup, régulièrement, des trains sont retardés ou supprimés parce que le conducteur ou le contrôleur (qui assure aussi des missions de sécurité) programmé ne connaît pas ce type de machine et qu'il est impossible d'avoir un agent de réserve.

Toutes ces causes s'accumulent et rien qu'en grande ligne et grande banlieue, chaque jour, des dizaines de trains ont des retards de quelques minutes à l'heure complète, ou sont carrément supprimés.

Le réseau banlieue est victime des mêmes maux que le réseau grandes lignes, mais en pire car en plus il est totalement saturé. Un train toutes les deux minutes en Gare du Nord aux heures de pointe, cela signifie que le moindre



En gare de Garges-Sarcelles sur le réseau Paris-Nord.

incident entraîne des retards en cascade. Aux heures de pointe, le retard n'est pas l'exception mais la règle sur de nombreuses lignes.

Tout le stress de la situation rejaillit sur le personnel : les aiguilleurs qui doivent jongler avec des circulations totalement sorties des horaires, les contrôleurs, les agents de l'accueil et des quais qui doivent tenter de justifier l'injustifiable auprès des voyageurs en colère.

Les réponses de la direction à cette dégradation de la régularité du réseau sont scandaleuses. Par exemple, le responsable de la « mission régularité », Christian Portal, questionné par *Le Monde*, ne nie pas la dégradation spectaculaire mais en rend responsable les usagers et les cheminots ! Ainsi dit-il, « j'ai pu constater que l'ensemble des

acteurs du trafic en Ile-de-France, agents de conduite, personnel de maintenance et d'exploitation, mais aussi usagers, avaient leur part de responsabilité dans cette situation. [...] Le manque d'expérience des jeunes agents entraîne inévitablement une dégradation de la maintenance de matériels trop anciens et d'infrastructures qui ont rarement été conçues pour un tel trafic. » Pas un mot sur le manque cruel d'effectifs, alors qu'il s'agit d'une évidence pour tous les cheminots qui sont sur le terrain.

La direction n'a rien fait ? Si, elle a sorti des pots de peinture et baptisé « Transilien » le réseau banlieue d'Ile-de-France. Voilà qui doit faire chaud au cœur des banlieusards qui piétinent sur les quais.

Correspondant LO

## RATP

# INVESTIR ET EMBAUCHER D'URGENCE

En région parisienne, les transports en commun n'ont jamais été aussi fréquentés. En 2000 le trafic de la RATP a progressé de 4,7%, et de 10% sur les trois dernières années. Il y a de moins en moins de périodes creuses dans le métro, les bus et le RER.

Le PDG de la RATP dit que c'est dû à la reprise économique, à la carte Imagin'R réservée aux jeunes et à une meilleure sécurité. Sans doute, mais les horaires décalés, la multiplication des équipes, la flexibilité, la nécessité d'aller

travailler de plus en plus loin n'y sont pas non plus pour rien. Car on ne constate aucune diminution parallèle des embouteillages.

Face à cette croissance de la fréquentation, les transports sont de plus en plus saturés. Les incidents et les pannes se multiplient et sont de plus en plus voyants.

La direction de la RATP prétend qu'elle y fait face en ouvrant de nouvelles lignes comme Eole et Météor, en multipliant les rames, les nouveaux matériels et les

embauches. En fait, elle fait surtout tourner davantage le matériel, elle jongle avec les horaires des employés et aggrave leurs conditions de travail.

Des embauches massives, plus de matériel roulant, plus d'entretien, des prolongations de lignes en banlieue et des constructions de nouvelles lignes : voilà ce qu'exigerait un véritable service public des transports en commun dans la région parisienne.

V. G.



**Congo  
(ex-Zaïre)**

**APRÈS LA MORT  
DE KABILA**

**Maroc**

L'assassinat du président congolais Laurent Désiré Kabila n'est qu'un épisode de plus dans la succession d'événements qui ensanglantent depuis plusieurs années l'ex-Zaïre, devenu aujourd'hui la République Démocratique du Congo.

A la tête du pays depuis mai 1997, le successeur de Mobutu avait suscité bien des espoirs au sein d'une population écrasée par quarante années de dictature. Pourtant, celui qui se présentait comme un ex-compagnon de lutte du leader indépendantiste Lumumba et un opposant de toujours à la dictature de Mobutu ne tarda pas à faire tomber les illusions. Une dizaine de jours après son

installation, Kabila s'empara des pleins pouvoirs et nomma des membres de son clan à tous les postes clés. Il fit aussi interdire les activités des partis politiques, tandis que les opposants étaient emprisonnés ou contraints à l'exil.

Quant à la situation économique, elle n'a fait qu'empirer. Pourtant, le pays est potentiellement l'un des plus riches du continent africain et son sous-sol regorge de matières premières (or, diamant, cuivre, cobalt, étain...), mais il est mis en coupe réglée par toutes sortes de bandes armées, gouvernementales ou non.

En effet, après avoir chassé Mobutu avec l'aide des armées ougandaise et rwandaise,

Kabila s'était rapidement retourné contre ses anciens alliés. Devant affronter une rébellion au nord et à l'est du pays, soutenue par l'Ouganda et le Rwanda, il ne dut le salut de son régime qu'au fait d'avoir fait appel en août 1998 à l'aide militaire de l'Angola, du Zimbabwe et de la Namibie.

Depuis, des trains entiers acheminent le cuivre et le nickel extraits du Shaba vers le Zimbabwe, tandis que les diamants de la mine de Mbuji-Mayi servent à financer l'effort de guerre contre la rébellion. Quant aux gisements d'or, de tantale et de diamant des provinces du Kivu et de l'Equateur, au nord et à l'est du pays, ils sont passés sous le contrôle de

l'Ouganda et du Rwanda, faisant de Kampala et Kigali, leurs capitales respectives, les nouvelles plaques tournantes de juteux trafics entre les dirigeants de ces pays et les grandes compagnies occidentales.

Quant aux populations, elles doivent affronter non seulement la misère et la répression, mais aussi les affres d'une guerre qui oppose tout autant le pouvoir central à la rébellion que les intérêts des différents pays de la région, le tout étant entretenu par les rivalités entre les différents camps impérialistes se disputant les richesses du Congo.

Roger MEYNIER

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) vient de clore son 34<sup>e</sup> congrès au Maroc.

Le congrès s'est ouvert en présence du Premier ministre « socialiste », Abderrahmane Youssoufi, qui à peine un mois auparavant avait fait interdire trois journaux indépendants pour avoir critiqué l'Etat et l'armée. En tenant congrès au Maroc, la FIDH a voulu souligner que les choses ne seraient plus comme avant dans ce pays. C'était aussi, sans doute, une façon de faire un geste en direction de la monarchie chérifienne, même si elle s'en défend. Mais en faisant monter à la tribune des « témoins » qui ont critiqué le régime, comme cet ancien prisonnier de Tazmamart ou le directeur du

**Sommet  
de Yaoundé**

**PAS DE PÈRE NOËL  
POUR L'AFRIQUE**

**Portugal  
SUR**

C'est beau, c'est généreux, c'est grand, c'est magnifique, les sommets franco-africains. Et le 21<sup>e</sup>, qui s'est déroulé du 18 au 20 janvier à Yaoundé, au Cameroun, était encore plus grand que les précédents. Cinquante-deux États africains y participaient, sur les cinquante-quatre invités. Un conseiller de l'Elysée donnait cyniquement la règle adoptée : « Inviter tout le monde, sauf les chefs d'Etat issus d'un coup d'Etat non encore régularisé ». Du coup, seules les Comores avaient été exclues !

C'était donc apparemment un succès complet pour la diplomatie française, qui peut croire que sa zone d'influence va désormais de l'Atlantique au Pacifique et de la Méditerranée au cap de Bonne-Espérance.

Quelques ombres obscurcissaient toutefois cette scène où rayonnait Chirac : les « affaires » africaines qui touchent le monde financier et politique français, du fils Mitterrand à Pasqua, de Falcone à Elf et à tous ses obligés. Mais aussi, d'une actualité plus brûlante, l'assassinat de Kabila, qui rappelait les guerres civiles et extérieures, la fragilité de bien des régimes et les risques permanents de déstabilisation du continent.

Malgré les exercices de style du ministre des Affaires étran-

gères Védrine, évoquant un « despote pittoresque », semblable à un héros de la *Guerre des étoiles*, beaucoup pensaient que Kabila avait payé pour son passage rapide du camp anglo-américain qui l'avait hissé au pouvoir, au camp français. Et Chirac n'a pas forcément rassuré tout le monde, quand il a assuré que la France apporterait « sa contribution à l'objectif de paix, de stabilité et de développement ».

Car le développement, parlons-en. L'Afrique est le continent le plus pauvre. Sa part dans le commerce mondial est passée de 3 % à 2 % en trente ans. Le revenu par habitant est inférieur à celui de 1970. Un Africain sur deux est en dessous du seuil de pauvreté. Chirac et les dictateurs africains peuvent bien discourir à propos de « l'Afrique face aux défis de la mondialisation », c'est la famine et la misère qui préoccupent les populations.

Face à ce constat catastrophique, Chirac a voulu afficher sa générosité. Dans son discours de clôture du sommet de Yaoundé, il a annoncé l'annulation totale et immédiate des dettes bilatérales des pays africains vis-à-vis de la France. Cela pourrait représenter jusqu'à 69 milliards de francs.



Mais quand cette annulation « immédiate » interviendra-t-elle réellement ? Et quelle partie de la dette cette annulation « totale » recouvre-t-elle ? Car, même dans la dette d'Etat à Etat, il y a des catégories différentes. Et puis il y a les dettes dans lesquelles la France n'est pas seul créancier, et celles vis-à-vis des banques et des groupes financiers ou industriels. Sans parler des dettes « privées » ou qui n'ont pas été contractées directement par les Etats.

Quoi qu'il en soit de la « générosité » de Chirac et de l'Etat français vis-à-vis des Etats africains, ce n'est pas la première annulation de dette à laquelle on assiste. Rien que de 1990 à 1992, le Comité d'aide au développe-

ment, qui dépend de l'OCDE, a fait annuler près de 65 milliards de francs de dettes. Mais annuler des dettes n'est qu'une façon de permettre d'en contracter de nouvelles, avec les mêmes conséquences. Les pays pauvres qui en bénéficient ne sortent pas de la pauvreté, tandis que les compagnies occidentales qui sont les vrais bénéficiaires de ces prêts continuent d'enregistrer des profits.

Dans ce monde dominé par l'impérialisme, même les aides sans contrepartie apparente, même les cadeaux sont source de dépendance et d'exploitation. Ceux apportés par Chirac ne font pas exception.

Vincent GELAS

Le résultat des élections présidentielles portugaises du dimanche 14 janvier a été sans surprise. Le président sortant, le socialiste Jorge Sampaio, a été réélu pour un second mandat par 55,76 % des votants (en 1996 il en avait eu 53,83 %). C'est cependant moins que les 62 % ou plus que lui donnaient les sondages.

Jorge Sampaio devance néanmoins nettement le seul candidat de droite, Ferreira do Amaral, qui obtient 34,54 % des voix. Quant aux trois autres candidats situés à la gauche de Sampaio, ils totalisent 9,70 % : 5,13 % pour Antonio Abreu du Parti Communiste Portugais (PCP), 2,98 % pour Fernando Rosas du Bloc de Gauche et 1,59 % pour Garcia Pereira du PCTP-MRPP (ex-maoïste).

Jorge Sampaio l'emporte donc aisément, malgré les candidatures du PCP et de l'extrême gauche. Au cours de son premier mandat, cet ancien opposant au salazarisme est apparu comme intègre, cultivé, démocrate, laïque. Cela lui vaut sa popularité, et pourtant à peine plus de 27 % des électeurs inscrits se sont prononcés pour lui. Car l'abstention a été de 49 %, le record depuis la fin de la dictature en 1974 ! Le quorum ayant été atteint de justesse, la victoire de Sampaio dans ces élections est toute relative.

Cette faible mobilisation des électeurs est le reflet de la situation sociale morose et du discrédit



Un congrès international des droits de l'homme...

# DANS UN PAYS QUI LES PIÉTINE

*Journal* victime de la censure gouvernementale, la FIDH a tout de même laissé entendre qu'il y avait encore des progrès à faire.

La presse marocaine, du très officiel *Matin du Sahara* à *Libération*, le quotidien de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le parti du Premier ministre, en a profité pour vanter les progrès de la monarchie en matière des droits de l'homme, mettant en avant le retour de l'opposant Abraham Serfaty et la fin de la mise en résidence surveillée du chef islamiste Cheikh Yassine.

En autorisant ce type de manifestation internationale sur son territoire, la monarchie cherche à redorer une image ternie par les décisions autoritaires de ces derniers mois (expulsion du chef du bureau de l'AFP à Rabat, interdiction de trois hebdomadaires

marocains indépendants : *Le Journal*, *Assahifa*, *Demain*).

Bien qu'elle ait fait un geste en sens inverse en autorisant à nouveau la parution de deux des trois hebdomadaires interdits avant la fin du congrès de la FIDH, la monarchie chérifienne continue de bafouer les droits démocratiques les plus élémentaires. Le gouvernement a violemment réprimé plusieurs rassemblements pacifiques, dont celui appelé, le 9 décembre dernier, par l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH). Cette association réclamait une commission parlementaire sur les abus des « années noires ». Près de cinquante manifestants ont été arrêtés ce jour-là. Au Sahara occidental, arrestations arbitraires et disparitions d'opposants demeurent la règle. Et ces derniers jours, en marge même du

congrès de la FIDH, le pouvoir a interdit un rassemblement de protestations devant Dar-el-Mokri, un ancien centre de torture situé à Rabat.

Lors de l'intronisation de Mohammed VI, on laissait croire que les choses allaient enfin changer en matière de libertés démocratiques, de liberté de la presse, de droit de réunion et d'organisation ; que les années de plomb du temps d'Hassan II étaient révolues. Le limogeage de Driss Basri, l'ancien ministre de l'Intérieur, responsable de nombreuses exactions (qui s'est depuis reconverti en professeur de droit à l'université) avait été interprété comme un pas dans ce sens. Les discours d'ouverture et les petits gestes répétés du roi en faveur des libertés, la mise à l'écart de certaines personnalités et hauts fonctionnaires parmi les

plus corrompus, ou encore le retour d'anciens opposants, ont conforté l'idée du changement.

La monarchie a mis très vite un coup de frein à tout cela, soufflant le chaud et le froid. Il faut dire que sa marge de manœuvre est étroite. Elle doit composer avec des forces sociales contradictoires, voire opposées. D'un côté, Mohamed VI essaie d'apparaître comme un monarque moderne, souhaitant prendre des distances avec le passé dictatorial de son père et ouvrir le Maroc sur l'Europe. Mais il veut aussi éviter que la population s'engouffre dans la brèche pour demander des comptes sur ce qu'elle a eu à subir – et continue de subir – comme exactions et humiliations, misère et pauvreté. Et puis surtout, Mohamed VI s'appuie sur le même appareil d'Etat que par le passé : une police politique, une gendar-

merie royale et une armée composées de fonctionnaires et d'anciens tortionnaires ayant loyalement servi la dictature d'Hassan II et qui n'ont pas envie que l'on s'intéresse de trop près à leur passé. Principal obstacle à tout changement, l'armée reste la seule force capable de défendre le pouvoir royal en cas de révolte populaire.

Voilà pourquoi Mohamed VI, tout en se présentant comme le « champion des droits de l'homme », continue à s'entourer de militaires tortionnaires comme Hosni Benslimane, général en chef de la Gendarmerie royale, ou Hamidou Laânigri de la Sécurité intérieure, qu'il a lui-même mis à la tête de la DST, il y a un peu plus d'un an. Et la continuité l'emporte sur le changement.

R. C.

## Élection présidentielle

## SAMPAIO RÉÉLU

# FOND DE MÉCONTENTEMENT POPULAIRE

dit du Parti socialiste, au gouvernement depuis octobre 1995. Le PS est depuis quelque temps en baisse dans les sondages. Des scandales politico-financiers ont touché le gouvernement. Ils ont amené le président à se démarquer du Premier ministre Guterres et ont contraint ce dernier à se défaire de deux ministres compromis.

Mais surtout, après le boom des années quatre-vingt-dix, la croissance économique se ralentit ; le chômage (officiellement autour de 4 %) est en hausse constante depuis septembre 2000 ; le travail des enfants ne diminue pas, malgré les campagnes de dénonciation ; les privatisations ont diminué l'efficacité des services publics ; les salaires sont bas (salaire minimum : 2 200 F) malgré la prospérité des entreprises ; bien des travailleurs complètent leurs revenus par des heures supplémentaires massives, quand ce n'est pas des métiers parallèles ou de petits boulots.

Cette situation s'exprime aussi au travers de mouvements sociaux comme, à la veille du scrutin, la grève des cheminots qui provoquait des embouteillages monstres dans les grandes villes. Le lendemain du vote, les journaux titraient sur six cents suppressions de postes à la radio-télévision nationale. L'élection présidentielle ne permettra pas d'oublier longtemps les problèmes sociaux.

V. G.

## Le peu de succès du candidat du PCP

Le Parti Communiste Portugais a souvent hésité à présenter son propre candidat aux élections présidentielles. Il l'avait fait en 1976, refusant de choisir entre les deux politiques qu'incarnaient Otelo de Carvalho et Eanes, puis en 1991 lorsque le socialiste Soares, soutenu par la droite, incarnait vraiment une politique de droite. Mais il préfé-

ra, en 1986, soutenir le socialiste dissident Salgado Zenha et retirer son candidat en faveur d'Eanes en 1982, et en faveur de Jorge Sampaio en 1996.

C'est sans doute le mécontentement social latent qui lui a fait choisir, cette fois, de maintenir son candidat. Mais sa campagne très générale, très prudente, son refus de critiquer la politique

cautionnée par Sampaio, n'ont pas convaincu les électeurs que Antonio Abreu représentait vraiment une politique différente. Les 5,13 % qu'il a obtenus sanctionnent cette absence de politique claire. En 1991, face à Mario Soares qui se présentait pour un second mandat, le candidat du PCP

avait obtenu 12,92 % des voix.

Aux élections législatives d'octobre 1999, le PCP réunissait encore 9 % des voix. Le faible résultat actuel n'aidera pas sa direction actuelle, contestée par diverses tendances « rénovatrices », à maintenir l'unité du parti.

V. G.

## Les candidats d'extrême gauche

Le Bloc de Gauche, né de la convergence principalement de l'UDP, d'origine marxiste-léniniste, et du PSR, section portugaise du Secrétariat Unifié (voir LO n° 1632), présentait dans ces élections Fernando Rosas, un professeur d'histoire à l'université de Coïmbre. Celui-ci a obtenu 2,98 % des voix, un résultat supérieur au 1,9 % des élections européennes de 1999 et aux 2,46 % des législatives d'octobre de la même année, où il avait obtenu deux députés dans la circonscription électorale de Lisbonne. Il faut rappeler qu'en 1991, en même temps que le PCP obtenait 12,92 % des voix, le candidat de l'UDP, Carlos Marques, en avait eu 2,57 %.

La campagne de Rosas a surtout porté sur la nécessité de réno-

ver la politique, ce que symbolisait son slogan : « Une gauche qui a de la gueule ». Tout en critiquant le patronat, la droite et le gouvernement et en défendant un certain nombre de revendications sociales et concernant les problèmes de société, Rosas a évité de s'en prendre à Sampaio, disant même dans un de ses manifestes qu'il ne se serait jamais présenté s'il y avait eu un risque que Sampaio soit battu par la droite.

La critique du candidat du PCTP-MRPP, une organisation d'origine maoïste très anticommuniste, a été un peu plus vigoureuse et se référerait à une position de classe, comme à chaque fois. Son résultat, 1,59 % des voix, montre qu'il a rencontré une petite audience.

V. G.

Vient de paraître

## LUTTE DE CLASSE

N° 56 janvier 2001

- Sécurité alimentaire et insécurité capitaliste.
- Italie, Allemagne, France : les Verts au gouvernement. La vraie nature des écologistes.
- États-Unis : Les élections ont enlevé sa feuille de vigne à la démocratie.
- Côte-d'Ivoire Une « deuxième république » née dans la tricherie électorale et la violence ethniste.
- Sierra Leone Les diamants, enjeu d'une guerre civile sanglante et de l'intervention impérialiste.
- Tribune de la minorité Entre guerre et paix : de nouvelles menaces pour le peuple palestinien.

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres



## Transports rouennais

### 37 JOURS DE GRÈVE CONTRE UN PATRON DE COMBAT

Le travail devait reprendre jeudi 25 janvier à la TCAR (les Transports en commun de l'agglomération rouennaise qui fait partie du groupe Vivendi), au terme d'un conflit de 37 jours et de vingt jours de grève de la faim de cinq traminots. Mais dans l'après-midi du mercredi 24 janvier alors qu'un accord semblait conclu, le conflit a explosé de nouveau.

De grève pour les salaires à son démarrage, le 19 décembre, le conflit s'est transformé en mouvement pour la réintégration de cinq grévistes licenciés par la direction. Ces licenciements sont apparus comme particulièrement injustes, les grévistes sanctionnés ayant été pris au hasard et les faits reprochés étant inconsistants.

Tout au long du conflit, la direction de la TCAR est apparue comme une direction de combat, méprisante et arrogante. Les élus de gauche de l'agglomération, qui détiennent la majorité à la Communauté d'agglomération (qui a concédé les transports à Vivendi), se sont contentés d'interventions timides et très tardives.

Les grévistes ont voté, mardi 23 janvier, la reprise du travail pour le jeudi 25, le mercredi étant consacré à la signature d'un accord général sur l'éta-

ment des retenues et le règlement des cas des cinq licenciés.

Trois d'entre eux ont accepté une mutation dans une filiale de Vivendi, dans une autre région. Un autre sera employé par la Communauté d'agglomération au service d'assainissement. Le cinquième, le plus âgé, a préféré négocier une indemnité de licenciement.

Les grévistes allaient donc reprendre le travail, non sans une certaine amertume, mais avec le sentiment tout de même d'avoir réussi à éviter le pire à leurs cinq collègues, la réintégration pure et simple des licenciés qui était réclamée n'ayant pas pu être obtenue par un mouvement de grève.

Même s'ils n'avaient réussi qu'à limiter les dégâts, les traminots de Rouen estimaient avoir à leur actif d'avoir tenu tête, dans leur combat pour la dignité, à un groupe puissant. Mercredi 24 janvier dans l'après-midi la colère a donc explosé de nouveau lorsque les travailleurs ont eu connaissance du protocole d'accord écrit proposé par la direction. Celle-ci, en effet, exigeait que les travailleurs sanctionnés abandonnent les actions judiciaires engagées contre elle. C'est cette nouvelle exigence inacceptable qui a fait repartir le conflit.

## Caisse d'Épargne Lorraine Nord-Metz

### DES NOISETTES POUR LE PRÉSIDENT DES NÉFLES POUR LE PERSONNEL

**Les grévistes de la Caisse d'épargne de Lorraine-Nord (840 salariés dont 93 contrats de qualification) ont suspendu mardi 23 janvier la grève commencée quinze jours plus tôt. L'annonce que le président de la Caisse avait demandé et obtenu, pour lui, une augmentation de 20% de son salaire avait provoqué la colère. Les trois revendications principales des grévistes et de l'intersyndicale (maintien d'un accord de 1991, prime de 1 000 euros au titre du rattrapage des salaires 1999-2000 et paiement des jours de grève) sont loin d'être obtenues.**

Démarrée le 9 janvier, lors de l'appel national sur les salaires dans l'ensemble des Caisses d'épargne, la grève ne s'est quasiment pas arrêtée depuis (hormis le 18 et la matinée du 19) dans celle de Lorraine-Nord. Elle a mobilisé jusqu'à la moitié du personnel à l'appel de l'intersyndicale (CFDT-CGT-SU-CFTC, dominée par la CFDT majoritaire). Tous les jours un noyau dur d'une centaine de grévistes a été

actif. L'attitude délibérément provocatrice du président du directoire de la Caisse a indigné le personnel. Le COS (Conseil d'Orientation et de Surveillance) lui avait refusé, en décembre, une augmentation de salaire de 20% pour lui et 14% pour ses adjoints. Il a re-convoqué un COS exceptionnel le 15 janvier (la veille de la manifestation nationale à Paris) qui, cette fois, a accepté cette augmentation - avec effet rétroactif en juillet 2000 -, seuls les représentants des salariés votant contre.

Pour le personnel, après avoir eu 0% en 1999, c'est encore 0% en 2000! Et le président ose affirmer que notre revendication d'une prime de 1 000... euros «mettrait en péril la Caisse».

Cette prime, une partie du personnel l'a en fait déjà touchée, mais devrait la rendre. A la Caisse, une partie du personnel est payée en début de mois, or, depuis janvier 2001, les payes sont établies en euros mais ceux qui ont touché cette prime en janvier, suite à une erreur informatique, ont reçu 1 000... euros au lieu de mille francs, soit plus de 6 000 francs! Et la direction a prévu de récupérer cette somme sur la paye de février, ce qui accroît encore le mécontentement.

#### DES BÉNÉFICES RECORDS

Comme partout, les bénéfices sont conséquents. Au dernier exercice connu, ils étaient en hausse de 42% et, pour l'année 2000, ils devraient avoisiner les quatre-vingts millions de francs. Répartis entre les 840 salariés, cela ferait 95 238 F par salarié. Alors, les 1 000 euros sont bien modestes au regard des bénéfices réalisés.

Au niveau national, les Caisses ont accordé, suite à la mobilisation du 16 janvier, une augmentation de 0,7% au 1er janvier et une autre de 0,5% au 1er juillet. La direction locale, elle, n'a cédé que sur des points qui ne font pas le compte: 2 F sur le chèque-restaurant (qui auraient de toute façon été versés), 250 000 F en supplément pour la dotation CE pour les chèques-vacances (cela fait 300 F par salarié et par an) et le maintien de la prime de fidélité de l'accord de 1991 (qui porte aussi sur les congés d'ancienneté, les jours de ponts, et les veilles de fête que la direction veut remettre en cause).

Ces reculs ne font pas le compte, même si mardi 23, l'AG décidait de suspendre temporairement le mouvement. Les employés grévistes étaient un peu déçus du peu de résultat, mais ne se voyaient pas continuer seuls. Des actions sont prévues dans les prochains jours. Car les problèmes restent entiers.

nos lecteurs écrivent

## LE DRAME DE LA PRÉCARITÉ

Une de nos lectrices nous décrit la précarité dans laquelle vivent comme elle de nombreux travailleurs, et peut-être encore plus de travailleuses qui ont à assumer des charges familiales.

«Je travaille à temps partiel en intérim depuis plusieurs années. Je touchais les ASSE-DIC en complément de mon salaire.

Au mois de mars, j'étais en fin de droits. Il ne me restait pour vivre que l'intérim, c'est-à-dire 1 200 à 2 600 F par mois, selon le nombre d'heures.

Ce n'est qu'au mois de novembre que j'ai appris que j'avais droit à l'Allocation

Spécifique de Solidarité pour compléter mon salaire. Les ASSE-DIC ont régularisé ma situation, mais pendant huit mois j'ai dû survivre comme l'ai pu avec mes enfants.

L'Allocation Spécifique de Solidarité m'a été accordée pour six mois. Ensuite, elle doit être renouvelée, mais si les lois ne changent pas. J'ai toujours peur de ne pas avoir travaillé assez d'heures.

Je vis au jour le jour, sans projet, car je ne sais pas combien je vais toucher le mois suivant».

Catherine - Banlieue de Rouen

## Arianespace en déficit

### LES PERTES POUR LE PUBLIC LES FUSÉES POUR LES PROFITS

C'est sans doute avec surprise que certains ont appris que la société Arianespace avait 1,3 milliard de francs de déficit pour 2000. Comment ce superbe fleuron technologique dont on ne cesse de nous vanter les mérites serait lui aussi un gouffre financier? Comme Concorde et le Charles-de-Gaulle?

En réalité les choses sont plus complexes. Ariane 4, le lanceur précédent, est bénéficiaire. Par contre le nouveau et très lourd Ariane 5, a des problèmes de mise au point: son premier vol en juin 1996 fut d'ailleurs un échec.

Or, les fusées par elles-mêmes ne rapportent pas grand-

chose. Ce qui est intéressant et très profitable, ce sont les satellites. D'abord pour les sociétés qui les fabriquent (et qui dégagent des marges plus importantes que celles qui fabriquent les lanceurs) et surtout pour les sociétés qui exploitent ces satellites. De ce point de vue, pas de problèmes: les entreprises dont les satellites sont envoyés dans l'espace (50% des vols d'Arianespace sont commerciaux) en retirent des bénéfices qui se chiffrent en milliards.

Mais, pour la santé de leurs profits, elles souhaitent que les fusées, simplement destinées à être désintégrées après leur vol, soient les moins chères pos-

sibles. Eh bien, tout cela va sûrement s'arranger: Arianespace n'envisage pas d'augmenter ses tarifs et de faire payer ses clients. Non, elle demande à l'Europe d'y pourvoir et le PDG d'Arianespace a réclamé aux Etats européens de «consolider leur effort (...), L'Europe dépense chaque année 600 millions d'euros pour les lanceurs quand les Etats-Unis mettent 3 milliards de dollars» a-t-il déclaré.

Alors à nos poches, car n'oublions pas qu'en matière de financement l'Europe c'est nous, car la seule union européenne qui semble réalisée pour le moment c'est celle des contributions!



# Danone DES LICENCIEMENTS POUR SUCRER D'AVANTAGE LES ACTIONNAIRES

Des salariés venus de différentes usines LU appartenant au groupe Danone ont manifesté jeudi 18 janvier pour s'opposer aux trois mille licenciements, dont mille sept cents en France, annoncés dans le but d'améliorer encore la rentabilité pour les actionnaires.

La direction de Danone prétend qu'«il n'y a pas de plan» de fermetures d'usines, tout au plus «des études sur la rentabilisation et l'optimisation de nos lignes de production de biscuits». Selon la presse, la direction donnera le résultat de ces déjà trop fameuses études le 15 avril, donc après les élections municipales. Ce calendrier souligne que les fermetures d'usines projetées constituent non seulement des attaques en règle contre ceux qui y travaillent, mais qu'elles porteront aussi atteinte aux conditions de vie de bien

d'autres habitants des communes concernées. Les conséquences catastrophiques des licenciements sur la vie d'une commune, voire sur celle d'une région entière, ne comptent pas face au souci des dirigeants de Danone de faire gagner encore plus d'argent aux actionnaires et d'en attirer de nouveaux par des promesses alléchantes.

Pour ce «travail», le PDG de Danone est rémunéré 6 à 8 millions de francs par mois. La santé financière du groupe est florissante, avec un bénéfice de 4,5 milliards de francs et une progression des ventes pour les neuf premiers mois de 2000 qui dépasse 7%. Seulement, les produits laitiers et les eaux minérales rapportent tellement d'argent qu'en comparaison les bénéfices sur les biscuits sont jugés trop fades. De là à licencier trois mille personnes en Italie, en France et en Belgique, il n'y a qu'un pas.

A ce diktat d'une minorité richissime, le directeur des ressources humaines de Danone a ajouté une couche d'hypocrisie en déclarant : «C'est un procès d'intention qui nous est fait. Pourquoi changerions-nous brutalement de politique sociale? Nous comprenons l'émotion des salariés et nous la partageons. Il est particulièrement insupportable de lire dans un journal que son usine peut être fermée.»

Or Danone n'en est pas à un coup d'essai. Il n'y a pas si longtemps, en 1998, la direction, qui était en train de se débarrasser de sa filiale BSN-Emballages après y avoir supprimé des emplois, se félicitait d'une augmentation de la rentabilité résultant pour une part de «la cession d'activités moins rentables que la moyenne».

La même année, cent quatre-vingt-douze salariées de Marie Surgelés – une filia-

le de Danone implantée en Ille-et-Vilaine à coups de subventions publiques – avaient lutté jusqu'au bout contre les licenciements. La direction était finalement parvenue à ses fins en transférant la production dans une usine des Deux-Sèvres où les salaires étaient inférieurs. Peu de temps avant leur lettre de licenciement, les salariées avaient reçu, avec le montant de leur participation aux bénéfices, une missive où elles avaient pu lire : «Le résultat de l'entreprise s'est effectivement amélioré grâce au travail de tous.» Dans le genre cynique, Danone rivalise avec bien d'autres patrons, dont Michelin. Que Jean Riboud, oncle du PDG actuel, ait été l'ami de Mitterrand ne change rien à l'affaire car les Mitterrand, comme aujourd'hui les Jospin, savent servir

le grand patronat. Quand ces gens-là ne se déclarent pas impuissants, ils soutiennent carrément les projets patronaux, comme vient de le faire Guigou, ministre de l'Emploi.

Les dirigeants de Danone savent qu'ils n'ont rien à craindre des réactions du gouvernement, mais ils craignent celles des travailleurs. Dans une note interne de la direction publiée par la presse, il est fait état d'un risque de réaction d'ensemble des salariés du groupe. Souhaitons que ce risque pèse de plus en plus, au-delà même des prévisions de la direction de Danone, à l'encontre de toutes les entreprises qui font des bénéfices et qui ont dans leurs cartons ou dans un fichier d'ordinateur des plans de licenciements. Le gouvernement aussi devra alors en tenir compte.

Jean SANDAY

## Danone – Ris-Orangis

# LES SALARIÉS SE MOBILISENT CONTRE UN PLAN INACCEPTABLE

Depuis que *Le Monde* a révélé les suppressions d'emplois et les fermetures de sites prévues par Danone, c'est l'écœurement et la colère qui dominent sur le site de Ris-Orangis (souvent appelé usine d'Evry), où la production tourne au ralenti. Continuer à produire des biscuits pour engraisser des actionnaires en attendant de se faire mettre dehors comme un malpropre, non merci! La politique du trust est d'autant plus scandaleuse qu'il ne fait même pas semblant d'être en déficit et ne nie pas que la production de LU trouve à s'écouler : simplement, la rentabilité des biscuiteries, 7,8%, est inférieure à la moyenne du groupe... Il faut donc licencier simplement pour arrondir la cagnotte des actionnaires!

Au fil des assemblées générales quotidiennes est ressortie la volonté de ne pas accepter la moindre suppression de poste ni à plus forte raison aucune fermeture d'usine. Mais la stratégie du groupe, qui entretient un climat

d'incertitude et dément l'article du *Monde* tout en confirmant du bout des lèvres l'existence du plan social, pèse sur les nerfs de tous.

C'est pourquoi, jeudi 18 janvier, lors de la journée d'action prévue contre les licenciements, un bon millier d'ouvriers, d'employés, d'agents de maîtrise et de cadres venus de tous les sites menacés avaient à cœur d'obliger Riboud à révéler ses intentions de manière à être fixés sur leur sort. La participation fut très large puisqu'il a fallu sept cars pour acheminer tous les manifestants de Ris jusqu'au siège, boulevard Haussmann, où convergeaient les grévistes.

Mais là, malgré plus de deux heures d'attente dans le froid, les travailleurs sont restés sur leur faim. La direction n'avait manifestement pas l'intention de dévoiler ses batteries et s'est contentée de «s'engager» à rendre publique, non pas le plan lui-même, mais seulement une «étude», au plus tard le 15 avril! La délégation n'a pas obtenu de

réponse mais s'est fait entendre.

Ce n'est évidemment pas ce qu'attendaient les ouvriers qui secouaient les grilles en scandant «La vérité!» et en qualifiant le patron de «ripoux».

L'après-midi, au Coudray-Montceaux, devant l'hôtel où se réunissait le comité central d'entreprise (CCE), gardé par les gorilles payés par Danone et sous la protection des CRS, ce fut quasiment le même scénario. Il fallut deux heures à la direction pour expliquer en long et en large sur la base de quels calculs cyniques elle arrêterait une décision : les ouvriers des sites français seraient comparés, non à leurs collègues d'Europe de l'Est (car Danone s'implante notamment en Hongrie), mais aux usines occidentales (Nabisco, etc.). Le taux d'utilisation des équipements des usines LU semble trop bas aux technocrates : évidemment, puisqu'ils prennent pour base de calcul le fonctionnement des lignes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dimanche et jours fériés compris, la direction locale demandant seulement 24 heures par semaine pour la maintenance! L'un des délégués a claqué la porte de la réunion, refusant d'écouter les justifications données par la direction pour licencier et faire tourner les ouvriers en bourriques.



Le soir, de retour à l'usine de Ris, s'est tenue une dernière assemblée générale. Il apparaît désormais à tous qu'il faut se préparer à une bataille de longue haleine. La direction mène la guerre des nerfs et compte sans doute semer le trouble, diviser les sites et les catégories, souffler alternativement le chaud et le froid. L'enjeu est de rester unis derrière la défense de tous les emplois sur tous les sites. Il n'y a rien à négocier, à discuter, dans les projets honteux de Danone.

Le soir du 18, à l'assemblée générale, des explications ont été données sur le déroulement de la journée et les propos de la

direction. Et le lendemain, à la jonction des deux équipes, une nouvelle assemblée générale s'est tenue dans la cantine, au cours de laquelle s'est manifestée spontanément la volonté de s'organiser de manière beaucoup plus large. Un «groupe de communication» d'une vingtaine de salariés, dont une majorité de non-syndiqués, s'est ainsi constitué avec le but de coordonner les initiatives locales et ensuite les actions sur les différents sites.

Les travailleurs de Danone étaient décidés à aller à la manifestation du 25 janvier et prêts à démontrer leur détermination en tête de cortège.



SNECMA - Corbeil - Essonne

# METAREG EN GRÈVE POUR LES SALAIRES

A l'entreprise extérieure Metareg, qui travaille sur le site de la Snecma Corbeil, une vingtaine de salariés vidangent, graissent, nettoient toute la journée les machines de l'atelier. Ils assurent également l'entretien mécanique des machines d'un secteur de l'atelier. Il y a dix ans, ces travaux étaient effectués par des salariés Snecma. Depuis plusieurs années, la direction générale préfère les sous-traiter à des entreprises extérieures. Pour décrocher les contrats, celles-ci présentent des cahiers des charges défiant toute concurrence. A elles ensuite de pressurer les salariés pour faire le travail.

Les graisseurs doivent faire l'appoint des niveaux d'huile, et la vidange régulière de toutes les machines de l'atelier. Mais, pour l'équipe du soir, le graisseur se retrouve seul bien qu'il doive régulièrement aller dans un petit local, isolé du reste de l'usine, où se trouvent les bidons de 200 litres, pour rechercher de l'huile.

Les nettoyeurs n'ont quasiment pas de matériel et effectuent le nettoyage à quatre pattes sous les machines, armé de gants, de chiffons et de produits décapants, tandis que les vidangeurs sont toute la journée au contact de produits dangereux et toxiques sans aucune protection (vidange des cuves trichlo). Avec un effectif réduit au

minimum, « nous devons chaque jour lever des plaques d'acier de plusieurs kilos pour vidanger les machines, nous mettre à genoux pour nettoyer les périmètres machine, pénétrer dans des espaces restreints en nous contorsionnant et en tirant à bout de bras citerne de vidange, fûts, tuyaux » raconte un gréviste.

Alors, ras-le-bol des bas salaires (2000 à 3000 F d'écart entre un mécanicien Metareg et un mécanicien Snecma) tandis que la direction empoche 17% de bénéfices pour ce contrat! Ras-le-bol des mauvaises conditions de travail; sans oublier les pressions et les brimades insupportables des petits chefs arrogants. Voilà les raisons du coup de colère des

salariés Metareg, le 11 janvier dernier.

Réunis en assemblée générale, ils étaient tous unanimes, vidangeurs, graisseurs, nettoyeurs et mécaniciens, pour revendiquer 1500 F d'augmentation pour tous sur le salaire de base, le 13<sup>e</sup> mois, une prime d'ancienneté de 1% du salaire de base par année d'ancienneté, une prime de salissure de deux francs de l'heure pour tous, etc. Le patron de Metareg a bien essayé de lanterner les salariés, de faire pleurer misère sur ses soi-disant « mauvais résultats ». Mais cela n'a pas suffi à ébranler la détermination des grévistes.

Chaque jour, ils ont rappelé leur bon souvenir à leur patron et aussi à la direction de la Snecma

(le vrai patron qui tire les ficelles). Défilés « très animés » dans l'atelier, pétition de soutien (850 signatures), sympathie des salariés Snecma, ont fini par avoir raison de la sourde oreille du patron de Metareg. Dans un premier temps, il a proposé une prime de 200 F assortie de critères d'attribution... ce qui a contribué à jeter de l'huile sur le feu! C'est alors que les grévistes sont allés lui parler à deux doigts des moustaches, lui dire ce qu'ils avaient sur le cœur et ce qu'ils pensaient de ses méthodes.

Le patron a fini par accorder le 19 janvier, après sept jours de grève : 350 F d'augmentation générale sur le salaire de base, plus une prime mensuelle de 150 F assujettie à cotisations sociales, un graisseur supplémentaire à l'équipe du soir, le réajustement d'un ouvrier smicard à deux ans de la retraite ayant vingt ans d'ancienneté dans la boîte, et le paiement de quatre jours de grève avec prime de déplacement comprise.

Comme quoi, la lutte paie!

Correspondant LO

LU  
Château-Thierry

## « ON NE VA PAS ATTENDRE LE 15 AVRIL »

Depuis vendredi 19 janvier, suite à la manifestation du 17 à Château-Thierry et à la montée à Paris du lendemain, l'état d'esprit à l'usine LU de la ville est « on ne va pas attendre le 15 avril ». Ce qui est nouveau, c'est que les chefs n'osent plus se pointer sur les lignes en disant : « J'ai pas mon rendement ». Quand l'un d'eux par habitude se le permet, il se fait rembarquer fermement. Globalement la pression de la direction et des chefs est beaucoup moins forte sur les lignes et dans les ateliers.

Les femmes ont arraché le logo LU de leur blouse et quand elles n'y arrivaient pas, elles l'ont noirci au feutre. Lundi 22 et mardi 23 janvier, aux pauses, pendant le travail on a discuté beaucoup et c'est un profond sentiment d'écœurement qui domine et s'exprime. L'information de la direction expliquant que pour acheter les porte-clefs LU et les plateaux LU, « il fallait faire comme d'habitude » et laisser son chèque au standard, a fait rire tout le monde, et chacun de se moquer de la note de la direction.

La CGT appelait à la manifestation du 25 janvier à Château-Thierry, et faisait son possible pour que cela marche, et qu'il y ait du monde pour dire : « Non aux licenciements chez Danone et non aux attaques des patrons sur la retraite ».

# DES SYNDICALISTES AUX MÉTHODES DE PATRONS

Le 3 août dernier le directeur CFDT du CE de la Snecma Corbeil convoquait une salariée à un entretien préalable en vue d'un licenciement, sous le prétexte d'un arrêt maladie au moment des congés. S'il avait gain de cause, ce serait le 4<sup>e</sup> licenciement en quatorze mois.

L'émotion était grande, du coup la CGT des employés du CE appelait les salariés CE et Snecma à accompagner cette camarade et à exprimer leur indignation contre les méthodes du directeur du CE.

Pendant deux heures les personnes présentes dirent leur détermination à ne plus accepter de tels licenciements. La discussion aboutit à ce que le directeur du CE s'engage par écrit à ne pas prendre de sanctions.

Ce fut un grand soulagement pour tous. On pensait que la raison l'avait finalement emporté et que les syndicalistes qui dirigent le CE allaient cesser de se comporter comme des patrons de combat.

Mais l'équipe CFDT du CE n'avait pas dit son dernier mot. Des tracts vengeurs furent publiés accusant la CGT de terrorisme envers le directeur du CE, la traitant de « fasciste-stalinien » et d'avoir mené une action commando « stalino-trotskiste ».

La salariée du CE accusée préférait donner sa démission, la CFDT la traîna dans la boue dans ses tracts l'accusant publiquement, entre autres calomnies, d'avoir profité à des fins personnelles de sa fonction au CE.

Mais l'affaire ne s'arrêta pas là. S'appuyant sur un rapport d'huissier qu'elle avait fait venir au moment de l'action contre le licenciement, la CFDT, par l'intermé-

diaire du directeur du CE, portait plainte contre dix-huit des participants.

Parmi eux trois salariés du CE pour lesquels des procédures de licenciement étaient engagées. Devant la réprobation des travailleurs de l'usine et les débrayages, la CFDT arrêta la procédure, mais annonçait que ce serait à revoir après le procès!

La proximité des élections professionnelles qui doivent avoir lieu en janvier 2001 n'est sans doute pas pour rien dans son attitude.

Depuis, la CFDT s'est livrée à une véritable campagne de manipulation de l'opinion contre la CGT. Parallèlement elle a mis en place une procédure juridique pour empêcher le juge de classer « sans suite » le dossier, l'avocat suivant l'affaire étant un des principaux avocats de la confédération CFDT.

En guise de cadeau de Noël, les dix-huit travailleurs poursuivis, soigneusement choisis pour être la plupart syndiqués et délégués de la CGT, ont reçu un avis de mise en examen pour « séquestration, menaces de mort et extorsion de consentement en bande organisée ». Pas moins!

C'est le monde à l'envers! Alors que les dirigeants de la CFDT de Corbeil s'en prennent aux travailleurs, multiplient les procédures disciplinaires et vont jusqu'au licenciement, ils tentent de se faire passer pour des victimes allant jusqu'à dire que ceux qui se défendent, ou sont solidaires des travailleurs, se comportent en « criminels ».

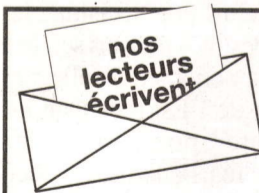
On voit assez fréquemment lors des conflits sociaux les patrons engager des poursuites judiciaires contre les salariés, cherchant à assomiler devant les tribunaux l'action collective des travailleurs à des

agissements de bande organisée. Les dirigeants de la CFDT de Corbeil par cette procédure s'inscrivent dans cette démarche antiouvrière dont les conséquences peuvent être lourdes.

Les trois salariés du CE sont eux directement menacés, mais de plus un jugement en faveur du CE de Corbeil pourrait être une aubaine pour le patronat dans sa recherche de moyens juridiques contre les actions des travailleurs et les militants syndicaux, quelle que soit l'étiquette.

Dans l'usine de Corbeil, malgré la campagne haineuse de la CFDT contre la CGT, qui vise à faire croire qu'il ne s'agit que d'un conflit entre les syndicats, beaucoup de salariés prennent conscience de la gravité d'une pareille affaire et expriment leur soutien aux militants poursuivis.

Correspondant LO



## LES NUISANCES DU TRAFIC AÉRIEN

[...] Nous rencontrons d'énormes difficultés avec les avions sur les départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne.

En effet, le gouvernement a décidé d'ouvrir un troisième couloir aérien pour désengorger l'aéroport d'Orly. Or, ce couloir passerait au-dessus de la centrale nucléaire de Saclay, des raffineries Elf de Ris-Orangis et de la forêt de Sénart. Tous ces endroits sont déclarés sites protégés, donc, pas de trafic car trop dangereux.

Rien n'arrête le gouvernement qui passe outre. Quand on

voit la catastrophe du Concorde, on peut être très inquiet.

La population s'est mobilisée en signant massivement des pétitions que nous avons remises au préfet d'Evry lors d'une manifestation en octobre 2000. Les élus de tous bords, maires, députés, nous ont suivis et sont intervenus auprès de Gayssot.

Nous avons proposé avec l'aide d'un ancien pilote de Concorde une alternative au projet, plus au sud de l'Essonne. Ce projet n'a même pas été étudié.

Si le projet initial se réalise

en mai 2001, c'est un survol toutes les trois minutes à sept cents mètres d'altitude au-dessus de soixante-treize communes, à raison de 400 avions par jour, qui nous guette.

Avec les élus et la population, nous avons décidé d'une action pour le 4 février à 13 heures, devant le parking de Carrefour à Athismons, en face des pistes [...].

Merci de nous aider à avertir les gens de cette manifestation.

Une habitante de l'Essonne



Groupe Peugeot Citroën

3 % d'augmentation en moyenne

## LE COMPTE N'EST TOUJOURS PAS BON!

Dans le groupe Peugeot-Citroën, les ouvriers aux taux de base compris entre 7 000 et 10 000 francs auront une augmentation nette des salaires entre 170 et 210 F, versée à partir de février. Vraiment pas de quoi fouetter un chat mais depuis des années ces augmentations générales étaient plus faibles encore et, de plus, réparties en milieu et en fin d'année!

En brut, cette augmen-

tation se décompose en deux parties : l'une fixe de 140 francs et l'autre de 1%. Pour les ouvriers non-professionnels, elle intègre tout de suite et de manière uniforme les augmentations individuelles d'un montant de 0,5%. Ce qui aboutit à désavantager un peu moins les très bas salaires (pour un taux de base brut de 8 000 francs, l'augmentation est de 200 francs alors que pour les ouvriers profession-

nels au taux brut de 9 000 F, ce ne sera que 170 francs). Toute une cuisine donc pour faire oublier les très bas salaires. Mais l'intégration des augmentations individuelles ne coûte rien à la direction... si ce n'est de payer plus tôt et à tous pareil!

Dans la même veine, la direction a intégré chaque mois une partie de la prime de rentrée, soit 780 francs sur les 1 780. De même pour une partie de la prime de présen-

téisme, ce sont là 90 francs qui sont intégrés et du coup ne sont plus liés à l'absentéisme. Les ouvriers toucheront ainsi 150 F tous les mois. Étaler la confiture pour tenter de faire illusion, c'est vraiment mesquin. Évidemment, la grande majorité des ouvriers ne sont pas dupes et ont fait leurs comptes.

Si la direction a dû changer un peu ses habitudes, les débrayages qui ont eu lieu dans plusieurs usines du groupe comme à Poissy, Sochaux, Mulhouse et

Aulnay n'y sont pas étrangers. La crainte de nouveaux débrayages alors que les carnets de commandes sont pleins l'a sans doute un peu fait réfléchir.

Des enquêtes dans plusieurs usines ont chiffré le retard pris par les salaires à 2 000 F. Il reste donc encore à la direction 1 800 F à payer, à prendre sur les bénéfices de la vente des voitures dont la production a, pour la seule année 2000, augmenté, elle, de 12%

Correspondant LO

Renault Technocentre  
Guyancourt - Yvelines

## UN COUP DE FORCE DE LA DIRECTION CONTRE LA REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

Au Technocentre Renault, à Guyancourt (Yvelines) les élections des délégués du personnel et du comité d'entreprise devaient avoir lieu le 7 décembre dernier.

C'est du moins ce que prévoyait un protocole d'accord pré-électoral qui avait été discuté par la direction et les organisations syndicales en octobre. Ce protocole basé sur un effectif de 7 274 personnes prévoyait 12 sièges au CE et 40 sièges pour les délégués du personnel. Tous les syndicats l'avaient signé, sauf la CGT et SUD. Ces deux syndicats contestaient les effectifs pris en compte par la direction et tous les deux attaquaient la direction au tribunal de Versailles.

La CGT attaquait la direction sur la question de l'élection du CE dans laquelle elle reprochait à la direction de ne pas tenir compte de l'augmentation d'effectifs prévue pour début 2001. SUD, lui, attaquait sur le fait qu'elle ne prenait pas en compte les salariés des entreprises sous-traitantes travaillant sur le site pour l'élection des délégués du personnel.

Le tribunal a donné en partie raison aux syndicats en nommant

un expert chargé de déterminer la participation réelle de chaque salarié à la vie de l'entreprise et d'obliger Renault à fournir les différents contrats de sous-traitance, contrats qu'elle n'avait pas voulu fournir au tribunal. Suite à ce jugement les élections étaient prévues pour mars 2001, avec prorogation de tous les mandats des délégués.

La direction a aussitôt déposé un pourvoi en cassation, mais elle a aussi reconvoqué les syndicats pour leur proposer un nouveau protocole électoral. Cette fois, elle prévoyait 13 sièges au lieu de 12 au CE et 50 au lieu de 40 aux DP. Avec, en contrepartie l'abandon par la CGT et SUD de leurs plaintes en justice.

Il est sûr que ce nouvel accord était une reculade de la direction, qui visiblement dans cette affaire ne tenait pas du tout à voir l'expert mettre son nez dans les contrats de sous-traitance. Ce nouvel accord prévoyait aussi la prorogation des mandats CE et DP jusqu'au 31 mars 2001.

Le 22 décembre, tous les syndicats, y compris la CGT, avaient signé ce nouveau protocole, sauf SUD qui s'expliquait dans un tract réclamant que les salariés des entreprises sous-traitantes

soient aussi électeurs. Et la direction décidait alors de ne pas plus maintenir les mandats des délégués à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001!

Le 15 janvier, la direction annonçait que SUD venait finalement de signer mais uniquement sur le CE, ce qui a débloqué la situation pour les délégués au CE qui sont prolongés jusqu'aux élections du CE prévues en mars prochain; mais rien de nouveau pour les délégués du personnel.

Ainsi la direction, prenant prétexte de la non-signature d'un syndicat, décide de son propre chef de supprimer des dizaines de postes de délégués du personnel dans une entreprise de 9 000 travailleurs, dont 2 200 des entreprises de sous-traitance.

A ce coup de force, pour l'instant, les syndicats réagissent uniquement en faisant des lettres à la direction et en se préparant à l'attaquer en justice. Pourtant, que dans une entreprise comme Renault il n'y ait plus de délégués du personnel, c'est une situation que les militants, les travailleurs du secteur, qu'ils soient ouvriers, employés ou techniciens, ne pourront pas tolérer longtemps!

Correspondant LO

Aérospatiale

## LAGARDÈRE REVEND CHER UN PETIT MORCEAU DE CE QU'IL A ACQUIS POUR RIEN

Le grand public n'a certainement pas prêté attention à cette information : le groupe Lagardère a revendu, pour des raisons de répartition européenne, une partie de ses actions EADS (c'est le nom de la société qui regroupe Aérospatiale-Matra, ainsi que la société allemande DASA, et la société espagnole CASA). Cette vente lui a rapporté 1,18 milliard de francs.

Cette somme est à rapprocher des 850 millions de francs avec lesquels Jean-Luc Lagardère avait acquis au premier trimestre 1999 le contrôle (avec 35% des actions) de la société nationale Aérospatiale. À l'époque plusieurs estimations et audits avaient évalué la valeur de l'Aérospatiale entre 80 et 120 milliards de francs!

Mais à ce prix-là Lagardère, alors patron de Matra, beaucoup plus petit, n'en voulait pas. C'était certainement au-dessus de ses moyens. Mais le gouvernement Jospin voulait absolument privatiser l'Aérospatiale, et en faire, avec DASA, un «pôle industriel européen», face à

Boeing. Bref, pour «faire céder» Lagardère, le gouvernement de gauche lui a servi l'Aérospatiale (c'est-à-dire Airbus, Ariane, des hélicoptères, missiles, environ 35 000 salariés dans plus de dix usines) pour à peine un pourboire : 850 millions que, il faut être juste, il devait arrondir à un milliard la seconde année si l'Aéro dégageait 8% de bénéfices supplémentaires, ce qui fut réalisé.

Aujourd'hui, Lagardère se défait d'une toute petite partie de ses actions, pour des raisons de réaménagement interne, et... il récupère ainsi quasiment sa mise! Et en plus, il conserve toujours l'Aérospatiale, qui continue à valoir 80-120 milliards!

Voilà l'escroquerie accomplie, au détriment des biens appartenant à l'Etat. Aux dernières nouvelles ni Lagardère (du moins pas pour cette affaire-ci), ni Jospin, ni le ministre de l'Industrie ne sont mis en examen : tout ce qu'ils ont fait est considéré comme parfaitement légal...

Correspondant LO



Livourne, janvier 1921

# LA NAISSANCE DU PARTI COMMUNISTE D'ITALIE

**C'est il y a quatre-vingts ans, le 21 janvier 1921, que le congrès du vieux Parti Socialiste italien donnait lieu à une scission et à la naissance du Parti Communiste d'Italie - section de l'Internationale Communiste -, au même moment où, à la suite de la Révolution russe et de la création de la III<sup>e</sup> Internationale, de nombreux autres partis communistes naissaient de la même façon : en France, la scission avait eu lieu au congrès de Tours de fin 1920, à peine quatre semaines plus tôt.**

Mais en Italie, les circonstances politiques immédiates rendaient cette création encore plus cruciale. Au cours des années 1919-1920, une crise révolutionnaire avait secoué le pays. Refusant de faire les frais de la crise économique d'après-guerre, la classe ouvrière, les paysans pauvres, les ouvriers agricoles (nombreux dans ce pays de grandes propriétés terriennes) étaient passés à l'offensive. La classe ouvrière en lutte avait imposé la journée de huit heures, la généralisation des contrats collectifs et la représentation des travailleurs dans des « commissions internes d'usines », tandis que la paysannerie pauvre occupait les terres des grands propriétaires. La radicalisation se traduisait par le développement des organisations syndicales et politiques du mouvement ouvrier et paysan.

Le « Biennio rosso », du nom donné à ces « deux années rouges » 1919-1920, avait débouché sur le mouvement d'occupation des usines de septembre 1920. L'Italie avait semblé mûre pour la révolution, mais la trahison du mouvement gréviste par les chefs réformistes du Parti Socialiste et de

la Confédération Générale du Travail (CGL) entraîna fin 1920 un tournant. La désillusion et le découragement commencèrent à s'installer dans la classe ouvrière. La réaction relevait la tête. En décembre 1920 à Bologne, les bandes fascistes de Mussolini attaquèrent pour la première fois une manifestation ouvrière.

## LE CONGRÈS

Tel était le contexte où se tint le congrès de Livourne. L'aile révolutionnaire du Parti Socialiste, consciente de la trahison des chefs réformistes et suivant les directives de l'Internationale Communiste, ne voulait plus cohabiter avec ceux-ci et voulait s'orienter vers la création de ce parti révolutionnaire dont toute la situation avait montré la nécessité urgente : un Parti Communiste.

Au congrès de Livourne qui se tint du 15 au 21 janvier 1921, dans l'ambiance tumultueuse du théâtre Goldoni où s'étaient réunis les congressistes, la lutte des fractions fut âpre. Les délégués étaient divisés en trois tendances. Regroupés autour d'Amadeo Bordiga, d'Antonio Gramsci et d'Angelo Tasca, les délégués communistes (58 000 mandats) représentaient l'aile révolutionnaire du parti. En face, l'aile ultraréformiste, derrière Filippo Turati, ne « pesait » qu'environ 15 000 voix. Mais la majorité du parti restait derrière les socialistes dits « maximalistes », regroupés autour de Giacinto Menotti Serrati, qui pouvaient compter sur près de 100 000 mandats.

Pour les dirigeants de l'Internationale Communiste, comme Lénine et Trotsky, qui voulaient sélectionner une direction révolutionnaire, la tendance maximaliste de Serrati constituait un problème. Il représentait ce centre du Parti Socialiste italien qui, pour ne pas perdre son influence sur les masses, avait radicalisé son langage à mesure de la montée de leur sentiment révolutionnaire. Au cours du « Biennio rosso », les « maximalistes » n'avaient pas hésité à utiliser un langage révolutionnaire, tout en ne faisant rien pour pas-

ser de la parole aux actes. Délégué au II<sup>e</sup> congrès de l'Internationale Communiste, Serrati se disait favorable à celle-ci. Mais au nom d'une prétendue « spécificité italienne », il refusait de rompre avec l'aile ultraréformiste de Turati.

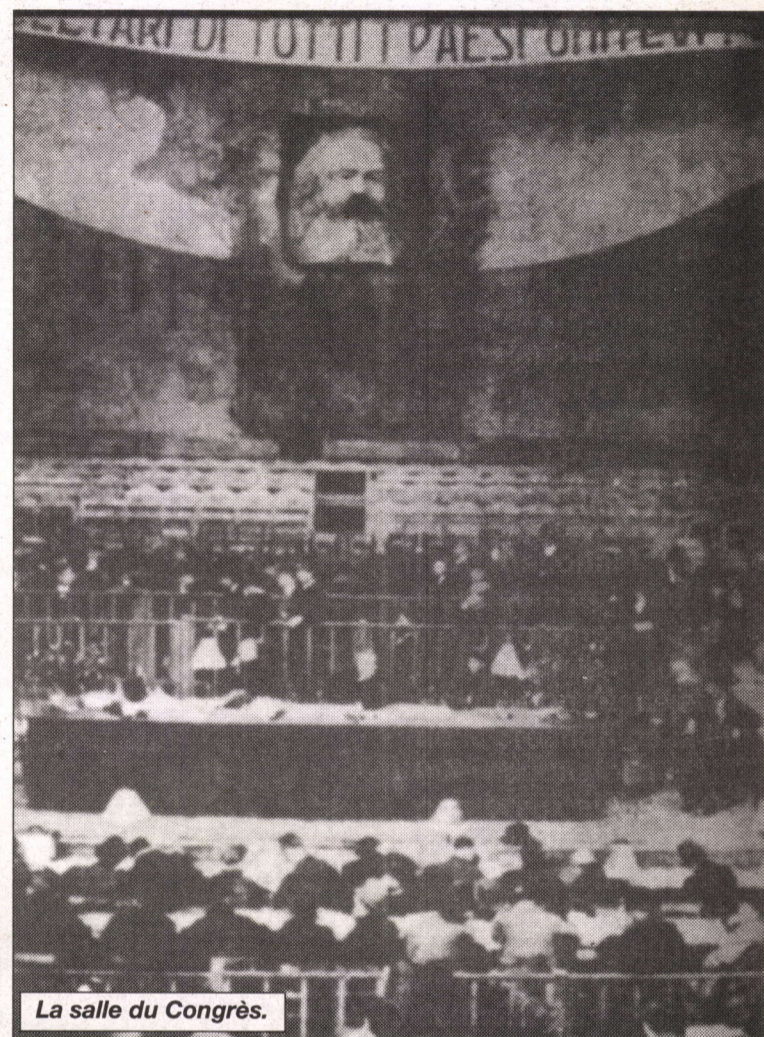
Cependant le congrès montrait que le courant majoritaire de Serrati influençait encore des dizaines de milliers de militants ouvriers qui plaçaient leurs espoirs dans la Russie révolutionnaire et qui avaient joué un rôle dirigeant dans les luttes du « Biennio rosso ». Ni Lénine ni Trotsky ne voulaient laisser de côté ces militants ouvriers-là.

Pendant toute la durée du congrès de Livourne, Serrati tergiversa. Il préféra finalement, comme le dit plus tard Lénine, « rester » avec 15 000 réformistes plutôt que de rejoindre 58 000 communistes.

Au contraire de ce qui s'était passé en France lors du congrès de Tours, où la majorité centriste du parti avait voté l'adhésion à l'Internationale, la tendance communiste fut donc minoritaire. Les délégués qui avaient voté la motion communiste quittèrent la salle, se réunirent non loin de là, au théâtre San Marco, et proclamèrent la constitution du Parti Communiste d'Italie, section de l'Internationale Communiste.

## UN PARTI FAIBLE POUR UNE SITUATION DRAMATIQUE

Ce PC d'Italie était encore bien trop faible pour faire face à une situation marquée par la montée du fascisme et qui, pour être redressée, aurait nécessité une exceptionnelle détermination révolutionnaire. Il était faible parce qu'il naissait coupé de la majorité des ouvriers révolutionnaires, restés sous l'influence des maximalistes. Mais il manquait aussi dramatiquement d'expérience. Sa direction était jeune, née en fait autour de deux noyaux essentiels : celui du journal *l'Ordine nuovo* (l'ordre nouveau) animé à Turin par Gramsci et celui du journal *Il Soviet* animé à Naples par



La salle du Congrès.

Bordiga. Gramsci, âgé de trente ans en 1921, faisait partie d'un groupe d'intellectuels venus au socialisme et à la révolution durant la Première Guerre mondiale. Bordiga, qui n'avait que deux ans de plus, avait une expérience politique plus solide et plus ancienne au sein du Parti Socialiste.

Ces intellectuels, quelle que soit leur valeur - et elle était grande - n'étaient pas encore assez préparés pour faire face à la situation. Attirés par la Révolution russe, mais eux-mêmes dépourvus d'une expérience révolutionnaire qui leur soit propre, ils n'avaient pas eu vraiment le temps d'en assimiler toutes les leçons. Gramsci, gagné à l'idée du pouvoir des Soviets, tendait à donner aux Conseils Ouvriers de Turin un caractère plus syndical que politique, les voyant comme une sorte de préfiguration idéale de la société future plus que comme un outil de lutte de la classe ouvrière pour le pouvoir. De son côté, Bordiga, attaché à la lettre du programme révolutionnaire, gardait de son passé d'opposant de longue date aux réformistes une répulsion pour toute forme de compromis, y compris les compromis si souvent nécessaires parce qu'ils sont imposés au cours de la lutte par la réalité des rapports de force. La défense intransigeante du programme

communiste par Bordiga, l'audace politique dont il savait faire preuve se doublaient malheureusement d'une certaine incompréhension des mouvements réels, et finalement de sectarisme.

Bien sûr, rien de tout cela n'était rédhibitoire. La jeune direction de ce jeune parti pouvait apprendre et se tremper, d'autant qu'elle bénéficiait de toute l'aide politique de l'Internationale Communiste. La direction de celle-ci, notamment, n'eut de cesse de chercher à influencer les ouvriers révolutionnaires restés avec les maximalistes pour tenter de les attirer dans les rangs du PC. Dans les années qui suivirent le congrès de Livourne, elle chercha sans succès à faire fusionner l'aile gauche du Parti Socialiste qui comptait encore nombre de cadres ouvriers, aguerris et trempés dans les luttes, avec le jeune PC d'Italie.

## LA RÉPRESSION FASCISTE

Mais décidément les événements allaient vite. Au lendemain de l'échec de l'occupation des usines, le patronat italien lançait l'offensive, licenciant des milliers d'ouvriers, en particulier chez Fiat. Crise industrielle et chôma-



## Au menu de la session COMMENT CLASSER LES QUESTIONS URGENTES

Pour ne pas rompre avec ses habitudes, la première session 2001 du Parlement européen à Strasbourg, du 15 au 18 janvier, avait un ordre du jour aussi chargé qu'hétéroclite. Un gros paquet de rapports financiers sur le fonctionnement d'institutions et programmes de l'Union européenne, d'autres sur la pêche, la circulation automobile, le transport aérien ; divers projets d'aides aux PME, aux jeunes agriculteurs, à la « filière bois », aux entreprises européennes présentes au Bangladesh (sous couvert d'aide à ce pays, l'un des plus pauvres de la planète). Les questions dites d'environnement, fort prisées par le Parlement européen, étaient également bien représentées, telle la « protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, des Etats de l'Union européenne », une directive sur la conservation des habitats naturels (dont celui, sans doute fort important, du joliment nommé scarabée pique-prune)... Et, comme toujours, la portion congrue pour les questions sociales, à part un rapport sur la situation des travailleurs frontaliers.

C'est dans ce contexte habituel, bien révélateur des préoccupations du Parlement européen, que dès l'ouverture de la session, Francis Wurtz, député européen et diri-

geant du PCF, avait demandé, au nom du groupe qu'il préside (la GUE-NGL, Gauche unitaire européenne-Gauche verte nordique, à laquelle sont associés les élus de Lutte Ouvrière et de la LCR), à poser en urgence la question du plan de fermeture d'usines et donc de licenciements chez Danone.

Francis Wurtz demandait à juste titre l'urgence, expliquant que la question était de « dimension européenne ». Le président du groupe socialiste européen, Enrique Baron Crespo, se dit aussitôt favorable à cette demande et proposa... de renvoyer le débat en commission des affaires sociales. Bref, il était urgent de ne rien faire ou même dire. Le dirigeant du PCF, Francis Wurtz, allait-il protester ? Non, il acquiesça au contraire. Le porte-parole de la droite européenne n'avait plus qu'à se prononcer contre tout débat public sur la question et la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, à passer à l'ordre du jour prévu.

La question ne put cependant être enterrée. Alors que les salariés de Danone faisaient grève et manifestaient, jeudi 18 janvier, notre camarade Arlette Laguiller interpella les élus européens en séance plénière en ces termes :

« Le Parlement a proposé,

lundi, que la situation des salariés du trust européen Danone, qui se voient menacés de 3 000 suppressions d'emplois dans la branche biscuiterie, dont 1 700 en France, soit examinée par la commission des affaires sociales.

Mais il y a urgence et nous ne savons pas quand la commission se réunira sur ce sujet.

Pour ce qui me concerne, à la veille du comité du groupe européen de Danone et alors que les salariés sont aujourd'hui en grève, je veux affirmer ma solidarité et celle de mes camarades vis-à-vis de ces travailleurs. Il est révoltant qu'un trust multimilliardaire puisse pousser au chômage et à la misère des milliers de travailleurs. »

Ce à quoi le président de séance répondit que, « étant donné l'importance de cette question », Arlette Laguiller devrait s'adresser à Michel Rocard, président de la commission des affaires sociales. Sans doute pour que cet ancien Premier ministre socialiste français transmette à son successeur actuel, Jospin, dont on sait comment, devant un plan tout aussi révoltant de suppressions d'emplois chez Michelin, il prétendait ne rien pouvoir faire...

## Armes à l'uranium appauvri PROPOS LÉNIFIANTS ET HYPOCRISIE

Etant donné l'émotion soulevée par la révélation que d'anciens militaires ou fonctionnaires européens souffrent et, pour certains, sont morts du « syndrome des Balkans » après la guerre menée par l'OTAN à la Serbie en 1999, le Parlement européen avait prévu de débattre du sujet.

Des spécialistes avaient rappelé qu'on connaissait le danger de contamination par des armes à l'uranium appauvri depuis bien avant la guerre des Balkans et même celle menée par l'OTAN contre l'Irak en 1991. Mais prenant ses fonctions de président pour six mois de l'Union européenne, le Premier ministre de la Suède (un Etat se voulant neutre) commença par justifier, au nom de la démocratie, l'intervention de l'OTAN dans les Balkans. Cela sans dire un mot de leurs populations, premières victimes de cette sale guerre, et qui continuent à en faire les frais. Quant aux victimes militaires et civiles occidentales des armes à uranium appauvri, ce monsieur déclara en termes à peine voilés qu'on ne

fait pas d'omelettes sans casser des œufs...

Puis vint le tour du secrétaire général du Conseil européen et haut représentant pour la PESC (la politique militaire de l'Union européenne), Javier Solana, qui, après avoir été ministre du gouvernement espagnol, occupa durant la guerre des Balkans le poste de secrétaire général de l'OTAN. Son discours fut un modèle de cynisme mêlé de mensonges. « Les Etats de l'Union européenne étant démocratiques, ils n'avaient rien à cacher, ne cachent rien et diront tout » sur les armements à l'uranium appauvri, affirma-t-il. En vertu de quoi, il expliqua... n'avoir rien à expliquer. Il fallait, dit-il, « inspirer la confiance » aux peuples d'Europe au lieu de les affoler avec cette affaire car « rien ne prouve que l'uranium appauvri soit pour quelque chose » dans les décès.

De toute façon, cette intervention militaire « était justifiée » et « avait été voulue par le Parlement européen », martela Solana en rappelant aux députés européens que, de la droite aux socialistes et aux

Verts, l'immense majorité d'entre eux avait approuvé et soutenu la guerre de l'OTAN. Car c'est bien ce qu'essayait de faire oublier une « résolution de compromis » prônant un moratoire sur l'emploi des armes à uranium appauvri, résolution soutenue plus ou moins ouvertement par la quasi-totalité des groupes politiques du Parlement européen.

Les élus européens de Lutte Ouvrière et de la LCR ont voté l'amendement de la GUE demandant l'interdiction des armes à uranium appauvri, « tout en sachant qu'une guerre injuste n'en deviendrait pas pour autant une guerre propre », comme l'ont expliqué nos camarades Arlette Laguiller, Armonie Bordes et Chantal Cauquil. Et nos députés et ceux de la LCR ont donc voté contre la « résolution de compromis » pour « protester contre l'usage des (telles) armes, contre les guerres elles-mêmes à l'occasion desquelles elles ont été utilisées, mais aussi contre l'hypocrisie des partis qui ont soutenu ces guerres ».



Assemblée ouvrière chez FIAT en septembre 1920.

ge pesèrent sur le moral de la classe ouvrière tout au long de l'année 1921, tandis que la violence des bandes fascistes, aidées par la police et l'armée, se déchaînait contre les organisations du mouvement ouvrier : maisons du peuple et bourses du travail pillées, coopératives et ligues paysannes dévastées, journaux et cercles ouvriers incendiés, militants socialistes et communistes pourchassés et assassinés. Au lieu d'organiser la classe ouvrière pour la riposte, le Parti Socialiste alla de capitulation en capitulation. Quant au Parti Communiste, il n'avait certes pas l'influence suffisante. Mais plus grave, son sectarisme l'empêchait de concevoir de s'allier pour la lutte avec d'autres forces. Pourtant, au sein de la classe ouvrière, apparaissaient des tentatives de s'organiser pour faire front au danger fasciste, parfois victorieusement. Ainsi, les travailleurs de la ville de Parme surent le faire en août 1922, brisant l'attaque des fascistes sous la direction d'une organisation de ce genre, celle des « Arditi del popolo ». De la part du PC, ignorer de telles forces revenait, au nom d'une défense abstraite des principes, à tourner le dos à la lutte réelle.

En novembre 1922, la marche sur Rome des bandes fascistes scella la victoire de Mussolini, aussitôt appelé au pouvoir par la monarchie. Quelques mois plus tard, le pouvoir fasciste lançait une offensive contre le Parti Communiste. En février-mars 1923, Bordiga ainsi que la majeure partie des dirigeants furent arrêtés et jetés en prison. En mai, ce fut au tour de toute la direction de la Fédération de la Jeunesse Communiste de tomber dans les filets de la police fasciste. La répression ne parvint pas à détruire entièrement le parti, qui survécut dans une semi-légalité tandis que ses effectifs chutaient considérablement, passant à moins de 10 000 militants. Puis trois ans plus tard, début 1926, le Parti Communiste d'Italie fut interdit par les lois exceptionnelles ainsi que tous les autres partis politiques et dut plonger dans la clandestinité totale.

Pendant les vingt ans que dura le régime fasciste, le PC devait être le seul parti du mouvement ouvrier italien à ne pas

désertir la péninsule. Il continua la lutte contre l'oppression, s'appuyant sur le courage de ses militants, assassinés par centaines, emprisonnés, déportés, jetés sur les chemins de l'exil par milliers. Mais aux conséquences dramatiques de la répression fasciste devaient s'en ajouter d'autres : celles du stalinisme arrivé au pouvoir en URSS et contrôlant désormais l'Internationale Communiste.

### LES CONSÉQUENCES DU STALINISME

Lénine disparu, Trotsky éliminé, la préoccupation des dirigeants de l'Internationale n'était plus tant d'aider les partis communistes à se former et s'aguerir pour être à même de faire face aux situations révolutionnaires qui ne manqueraient pas de se représenter, mais de sélectionner à la direction des PC des hommes fidèles aux bureaucraties en place au Kremlin. Gramsci fut utilisé pour éliminer Bordiga, puis oublié au fond de la prison où l'avait enfermé Mussolini. Staline s'appuya alors sur Togliatti. Cet ancien compagnon de Gramsci au sein de l'*Ordine Nuovo* révéla une servilité à toute épreuve vis-à-vis des dirigeants staliniens, celle dont ceux-ci avaient besoin justement pour transformer les partis communistes, de partis révolutionnaires, en des instruments de la diplomatie de la bureaucratie stalinienne prêts à se mettre au service de leur bourgeoisie si on le leur ordonnait.

C'est bien ce qui allait se produire à partir de 1943. Lorsqu'après la chute du fascisme le PC put commencer à réapparaître au grand jour, — non plus sous le nom de Parti Communiste d'Italie, mais sous celui, bien national, de Parti Communiste Italien, il mena sous la direction de Togliatti, à l'égal d'autres partis communistes, et notamment du PCF, une politique s'opposant à toute perspective révolutionnaire, une politique réformiste semblable justement à celle qu'avaient combattu Bordiga et Gramsci en fondant le Parti Communiste d'Italie en janvier 1921.

René CYRILLE



**Lever**  
Haubourdin-Nord

# UNILEVER A DÛ RECULER!

Au retour des fêtes, début janvier, les tentatives d'intimidation de la direction de Lever avaient avorté : au lieu de nous interdire l'entrée de l'usine, c'est l'usine qui s'est retrouvée avec les barrières automatiques hors d'usage et plusieurs « entrées » supplémentaires, dans les grillages et les murs de plaques de ciment.

De même, nos visites d'hypermarchés avaient repris, malgré les intimidations de certaines directions de magasins.

Plusieurs dizaines d'entre nous auraient bien continué la mobilisation pour faire pression sur la direction de Lever. Il n'y avait plus d'espoir d'empêcher la fermeture de l'entreprise, mais il était peut-être encore possible d'imposer à Lever des concessions financières plus importantes pour les licenciés et de meilleures conditions de préretraites pour ceux d'entre nous qui ont atteint ou dépassé 50 ans.

D'après négociations se sont alors engagées, avec la direction de Lever et aussi des responsables de la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE), soutenues de l'extérieur par des dizaines d'entre nous.

Et la direction a dû faire de nouvelles concessions qui nous tenaient particulièrement à cœur : alors que tout le monde va être licencié, les seize employés du Comité d'entreprise ont été inclus dans le plan social et bénéficieront des mêmes suppléments d'indemnité et des possibilités de préretraites.

Et surtout quatre intérimaires, qui travaillaient assez réguliè-

ment à l'usine depuis des années et qui se trouvaient là au moment de l'annonce des licenciements en mars 2000, auront droit aux mêmes conditions que l'ensemble du personnel. Ce n'est qu'une goutte d'eau retirée à l'océan des bénéfices d'Unilever, mais cela avait semble-t-il une valeur symbolique si importante pour tous ces messieurs à 1 million de francs de salaire mensuel qu'il a fallu que, à notre exigence, s'ajoutent les menaces de l'inspection du travail.

Aujourd'hui, un « protocole d'accord de fin de conflit » est signé, mais tout n'est pas réglé, et l'application réelle de nombreux points du « plan social » dépendront de notre capacité de mobilisation et des pressions que nous exercerons, sur la direction de Lever bien entendu, mais aussi sur l'administration et les responsables de la DDTE.

Dans une ancienne entreprise Lever, Fralib, au Havre, les salariés sont encore en train de se bagarrer, trois ans après, pour l'application d'un plan social pourtant signé par la direction de Lever.

Ce n'est certes pas une victoire complète, qui était de toute façon difficile à imposer à la direction d'une des plus puissantes multinationales du monde. Mais, malgré les menaces de la direction de Lever, malgré les mauvais augures du Parti Socialiste - Martine Aubry en tête - qui prédisaient les pires catastrophes si nous maintenions nos pressions sur la direction de Lever et sur les directions des hyper-



Action à Lille, le 22 septembre 2000

marchés visités, c'est-à-dire le licenciement sec et le désengagement du repreneur, tous ceux qui ont choisi de se battre ont toutes les raisons d'être fiers de leur choix.

L'ensemble du personnel licencié, la grande majorité d'entre nous, touchera l'indemnité légale de licenciement basée sur l'ancienneté, augmentée par Lever de 300 000 francs, non imposables (sauf CSG et RDS). Ceux qui ont plus de 50 ans et seraient transférés vers le repreneur Bilore sans licenciement toucheront quand même 100 000 francs d'indemnité.

Pour ceux qui retrouveront un travail, leur niveau de salaire actuel sera garanti pendant deux ans, pour un montant maximum de 2 000 F par mois. Pour ceux qui seraient candidats à la reprise par Bilore - et qui seraient repris - Lever compensera la perte de salaire pendant trois ans,

au-delà même des 2 000 francs par mois. Mais le 13<sup>e</sup> mois et les primes de nuit ne seront pas compensés.

L'accord de Cessation d'activité des salariés âgés pour l'industrie chimique (« CASAIC »), applicable dans le cadre d'une fermeture d'entreprise, c'est-à-dire sans les conditions de travail nocturne ou posté, ouvrira aux salariés de 55 ans, ou atteignant 55 ans d'ici fin 2004, l'accès à des indemnités équivalentes à 65 % du salaire brut, avec un minimum de 7 500 francs brut par mois, jusqu'à leur retraite. Et leur indemnité de départ en retraite sera calculée sur la base de l'indemnité de licenciement, plus favorable.

Pour les salariés optant pour le CASAIC chez Bilore, Lever maintiendra sa participation à la mutuelle, la retraite complémentaire et la prévention maladie-décès.

Un plan de conversion de

deux ans sera mis sur pied pour tous ceux qui ont aujourd'hui 53 et 54 ans, leur permettant d'accéder eux aussi au CASAIC avant sa clôture, fin 2004.

Quant à ceux qui ont 50, 51 et 52 ans aujourd'hui, ils pourraient être « détachés temporairement » par Lever chez Bilore et, s'ils le demandent, intégrer le CASAIC à leur 55<sup>e</sup> anniversaire.

D'autre part, Lever s'est engagé à retirer toutes les plaintes déposées suite aux actions et à faire stopper les poursuites judiciaires engagées contre une cinquantaine de salariés. La direction s'est engagée aussi à demander à ses clients, les hypermarchés, d'en faire autant.

Mais la roublardise des patrons et la pesanteur des responsables des administrations, dont beaucoup de travailleurs ont déjà fait l'expérience, imposeront d'exercer encore de nombreuses pressions pour que ces mesures d'âge compliquées soient appliquées et appliquées de la façon la moins restrictive possible pour les travailleurs.

Et ceux qui travailleront chez Bilore devront eux aussi conserver les traditions de mobilisation acquises pendant ces neuf derniers mois. Ils devront affronter un patron qui a d'emblée annoncé vouloir produire le même tonnage, avec deux fois moins de personnel et des salaires 40 % inférieurs qui s'appliqueront directement aux embauchés hors Lever et dans trois ans à tout le monde!

Correspondant LO

**Serrib Belfort**

## ENCORE DES LICENCIEMENTS QUI DEVRAIENT ÊTRE INTERDITS

Les travailleurs de Serrib, à Belfort, filiale 100 % de Bull, ont fait la grève totale durant trois jours pour réclamer une indemnité minimum de licenciement de 150 000 F. En effet, ils sont sous le feu d'un plan de cinquante-huit licenciements, sur un effectif total de deux cent quarante, dont trente-trois à l'usine de Belfort qui compte cent quatre-vingts travailleurs.

En dehors des mesures de préretraite FNE ou PRP, une vingtaine de travailleurs sont menacés d'être licenciés « sèchement » car Bull ne veut rien lâcher d'autre que le minimum légal, pour ne pas créer de précédent pour le prochain plan de mille huit cents suppressions d'emplois, dont mille deux cents en France, qui vient d'être annoncé officiellement.

Par contre ces actionnaires de Bull n'ont pas arrêté, depuis

vingt ans, de recevoir des milliards de subventions de l'État, des collectivités locales, et en particulier ici pour les nouveaux bâtiments dans lesquels vient d'emménager la Serrib dans les Hauts de Belfort. Quant à l'ancien site Bull, le Technopole, il va encore bénéficier de millions de fonds publics pour permettre à Alstom d'agrandir ses installations... en réduisant ses effectifs ! Des détournements de fonds qu'il faudra bien stopper.

**La Poste Paris 08**

## HEURES SUP. ET EMBAUCHE... D'INTÉRIMAIRES

Au bureau de poste central du huitième arrondissement de Paris, depuis la fin du mois de septembre, la direction fait appel tous les jours et même le dimanche à plusieurs dizaines de facteurs qu'elle emploie en heures supplémentaires pour trier du courrier en retard.

Au début, il s'agissait, prétendait-elle, d'un surcroît de travail provisoire... qui dure maintenant depuis plusieurs mois.

Début janvier, la direction a même pris contact avec une société d'intérim et a embauché une quinzaine d'intérimaires pour une mission de trois semaines... Pour l'instant, c'est toujours pour trier ce fameux courrier qui finit par être

stocké à cause du manque chronique d'effectifs.

Il faut dire qu'il y a une explication à tout cela. Il y a un peu plus d'un an, à l'occasion du passage aux 35 heures, la direction a supprimé une trentaine d'emplois, c'est-à-dire 10 % des facteurs, pendant que le trafic postal passait, certains mois, de 500 000 à plus de 600 000 lettres par jour pour le huitième arrondissement... Cela s'est soldé par des dizaines de mutations non remplacées...

Et c'est autant de difficultés supplémentaires pour trier le courrier et faire les tournées tous les jours.

Correspondant LO